



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**  
Point 137 de la liste préliminaire\*  
**Projet de budget-programme pour 2020**

## **Projet de budget-programme pour 2020**

**Titre II**  
**Affaires politiques**

**Chapitre 3**  
**Affaires politiques**

**Mission politiques spéciales**

**Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

### *Résumé*

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2020, dont le montant total, déduction faite des contributions du personnel, s'élève à 136 194 800 dollars (montant brut : 146 342 700 dollars).

\* [A/74/50](#).



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission . . . . .	3
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018** . . . . .	9
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020*** . . . . .	19
1. Ressources nécessaires . . . . .	19
2. Effectifs nécessaires . . . . .	20
3. Ressources financières . . . . .	39
4. Analyse des ressources nécessaires . . . . .	40
5. Ressources extrabudgétaires . . . . .	44
II. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/279 A ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale . . . . .	45
A. Assemblée générale . . . . .	45
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .	46
 Annexes	
I. Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative . . . . .	55
II. Effectifs nécessaires par lieu d'affectation . . . . .	58
III. Organigrammes . . . . .	60
IV. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2019 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes . . . . .	64
V. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature) . . . . .	73
VI. Coût des services de sécurité pour 2020 . . . . .	74

\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée au plan-programme et aux résultats est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

## I. Vue d'ensemble de la Mission

(136 194 800 dollars)



### Avant-propos

Des signes d'une dynamique de paix se sont déjà manifestés en Afghanistan, mais aucun avec autant de force qu'en 2018, lorsqu'à l'occasion de la fête de l'Eïd al-Fitr et pour la première fois en 17 ans, le Gouvernement afghan et les Taliban ont annoncé simultanément un cessez-le-feu. Ces annonces ont donné lieu à des célébrations entre les forces gouvernementales et les combattants taliban dans différentes villes du pays et les images d'accolades entre les belligérants ont ému aux larmes la population. Cette trêve, hélas trop courte, a fait basculer les esprits, la résignation à la guerre faisant place à un espoir de paix, et a donné un nouvel élan à l'action menée aux niveaux national, régional et international pour relever les défis du pays dans les domaines de la sécurité, de la stabilité politique et du développement.

Au cours de mes voyages en Afghanistan, j'ai pu constater à quel point la population afghane aspirait à un avenir stable et prospère. Les familles, y compris les personnes réfugiées, rapatriées et déplacées par le conflit, ont exprimé leur gratitude à l'Organisation des Nations Unies pour le travail accompli. Elles demandent à vivre dans un pays où, à l'avenir, les civils ne seront plus pris entre deux feux, où les droits fondamentaux de tous les Afghans seront respectés et où l'attention de l'État et les ressources de développement limitées dont il dispose ne seront pas détournées vers l'effort de guerre.

De fait, si la situation demeure difficile pour la population, les signes d'espoir sont omniprésents. Je me suis entretenu, à Kaboul, avec de jeunes professionnels des médias qui contribuent à une économie de l'information florissante dans le pays. J'ai rencontré, au point de passage de Tor Kham, des rapatriés en quête d'un avenir meilleur. J'ai eu des échanges avec des personnes venues s'enregistrer dans des centres d'inscription sur les listes électorales, même après plusieurs attentats terroristes visant ces centres. J'ai discuté avec des militants de la paix qui avaient parcouru, pieds nus, des centaines de kilomètres pour plaider en faveur de l'arrêt du conflit.

Plusieurs moments me semblent emblématiques de la résilience afghane. Au cours de cette période de défis sans précédent (sécheresses et inondations aux effets dévastateurs, désaccords politiques et tensions régionales), j'ai vu de mes propres yeux le courage manifeste et exceptionnel des Afghans, prêts à résister aux difficultés, aux menaces et aux intimidations.

L'année 2020 se situe à mi-parcours de la Décennie de la transformation que l'Afghanistan a engagée pour consolider son autonomie. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle crucial pour ce qui est de responsabiliser les donateurs et les autorités publiques à l'égard des priorités communes et de mettre en œuvre l'initiative Unité d'action des Nations Unies dans le respect de la stratégie de développement du pays. Les Afghans voient dans l'ONU une source de soutien qui occupe une place unique, non seulement pour transmettre leurs préoccupations à la communauté internationale, mais aussi pour favoriser une mobilisation régionale et internationale cohérente face aux nombreux enjeux auxquels ils sont confrontés.

La MANUA continuera d'appuyer les institutions afghanes pendant la transition vers l'autonomie. Toutefois, sa tâche principale consiste à aider la population afghane à bâtir un avenir porteur d'espoirs. En 2001, l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, a commencé son discours de réception du prix Nobel de la paix par ces quelques mots simples : « Aujourd'hui, une petite fille est née en Afghanistan ». Cette enfant est maintenant en passe de devenir une adulte : elle sera bientôt en âge d'aller voter, d'étudier à l'université et de poursuivre sa vocation et ses rêves. C'est pour elle que la MANUA et l'ensemble de la communauté internationale œuvrent en faveur d'un avenir sûr, prospère et pacifique en Afghanistan.

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et  
Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan  
(Signé) Tadamichi **Yamamoto**

## Orientations générales

### Mandat et considérations générales

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est chargée d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Son mandat a été défini par les résolutions [1401 \(2002\)](#) et [1662 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité, et prorogé tout récemment par la résolution [2460 \(2019\)](#).
2. En 2018, le conflit en Afghanistan a fait plus de morts parmi la population civile qu'à aucun autre moment depuis la tenue de registres, tandis que la moitié de la population vivait dans la pauvreté et que le pays connaissait la pire sécheresse depuis des décennies. Dans ce contexte, il est devenu d'autant plus urgent d'aller de l'avant dans le processus de paix et de prendre des engagements pour remédier en profondeur aux problèmes interdépendants auxquels fait face le pays en matière de sécurité, de gouvernance, de droits de l'homme et de développement. Conformément à son mandat, la MANUA continuera de contribuer à la paix et à la stabilité en Afghanistan et de coordonner l'action civile internationale à l'appui des priorités nationales, agissant en accord avec les objectifs du programme d'action à long terme du pays et de la Décennie de la transformation (2015-2024).

### Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

3. La MANUA se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre son objectif. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Le but fixé à l'Article 1 se retrouve dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 16 à 18 ci-après.

### Contexte actuel

4. En 2018, le Gouvernement afghan a de nouveau appelé les Taliban à engager des pourparlers de paix. La population civile a encore été la première à pâtir de conditions de sécurité de plus en plus instables. D'autres crises se sont également aggravées. Le problème des réfugiés et des personnes déplacées dans le pays a empiré, les services publics ont été encore réduits et le ralentissement économique s'est accentué. De surcroît, la sécheresse qu'a connue le pays, la pire depuis des décennies, a mis à rude épreuve la capacité des ménages de subvenir à leurs besoins essentiels et, compte tenu des pertes considérables de bétail, compromis leurs moyens de subsistance au-delà de l'année considérée. Malgré tout, des perspectives de paix se sont dessinées de façon inattendue, tandis que les positions régionales et internationales à l'égard de l'Afghanistan ont évolué.
5. En février 2018, le Président, Mohammad Ashraf Ghani, a proposé au groupe des pourparlers de paix sans conditions préalables. En juin, le Gouvernement afghan a annoncé un cessez-le-feu unilatéral de trois jours au moment de la fête de l'Eïd al-Fitr et libéré 54 prisonniers taliban en signe de bonne volonté. Les Taliban ont annoncé leur propre cessez-le-feu de trois jours pendant la période de l'Eïd al-Fitr et libéré un nombre non confirmé de prisonniers civils et militaires. C'était la première fois depuis le début du conflit que l'une ou l'autre des parties décrétrait formellement un cessez-le-feu. En revanche, les Taliban n'ont pas accepté l'offre du Gouvernement concernant l'instauration d'un deuxième cessez-le-feu plus long en août 2018.
6. En octobre 2018, quatre millions d'Afghans, selon les estimations, ont bravé des conditions de sécurité défavorables et les menaces des Taliban pour aller voter lors des élections législatives. Cependant, plusieurs problèmes, tels que la mise en place à la dernière minute d'un système de vérification biométrique des électeurs, la présence d'erreurs sur les listes électorales et la nécessité

de procéder à de nombreux recomptages des voix, ont retardé l'annonce des résultats et remis en cause la compétence des organes de gestion des élections.

7. La nomination, en septembre 2018, du Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a donné un nouveau souffle au processus de paix. M. Khalilzad a effectué plusieurs visites dans la région et rencontré à deux reprises les Taliban à la fin de 2018, pour discuter en direct de la présence à l'avenir de forces armées américaines dans le pays et essayer d'entamer un dialogue intra-afghan entre les Taliban et le Gouvernement. En 2018, les pays de la région, dont les Émirats arabes unis, l'Ouzbékistan, le Pakistan et la Russie, ont également contribué aux efforts de paix en accueillant des réunions auxquelles ont participé les Taliban et d'autres pays. En outre, d'éminents spécialistes des questions islamiques ont appelé à la paix à l'occasion de réunions tenues en Afghanistan, en Arabie saoudite et en Indonésie.
8. En novembre 2018, lors de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, coorganisée par le Gouvernement afghan et l'ONU, la communauté internationale a examiné les progrès accomplis par les autorités dans la réalisation des priorités nationales fixées lors de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, tenue en 2016. Le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève a été adopté pour orienter les mesures à mi-parcours de la Décennie de la transformation (2015-2024).

### **Stratégie pour 2020 et facteurs externes**

9. La stratégie que s'est donnée la MANUA pour 2020 consiste essentiellement à maintenir la dynamique en faveur d'un processus de paix piloté par les Afghans et prévoyant l'ouverture de négociations directes entre le Gouvernement et les Taliban. À cette fin, la MANUA continuera d'organiser et d'animer en toute impartialité des rencontres entre les diverses parties prenantes, afin de maintenir la stabilité politique interne, d'appuyer le bon déroulement du processus de paix et de réconciliation dans le respect du principe de responsabilité à l'échelle locale et nationale, et de renforcer davantage la coopération régionale en faveur de la paix et de la stabilité. Elle continuera de soutenir les réformes entreprises par l'État, notamment en formulant des conseils sur des questions normatives dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit et de la gouvernance, ainsi que sur les mesures à prendre pour lutter contre la corruption, afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit qui déchire le pays depuis tant d'années. Dans le cadre de son rôle de pilotage et de coordination de l'action civile internationale, elle veillera à ce que son soutien reste en phase avec les priorités nationales, pour promouvoir la mise en place des structures indispensables au développement socioéconomique à long terme de l'Afghanistan, conformément aux objectifs énoncés dans le Programme 2030. Elle continuera de surveiller le respect des droits de l'homme, d'en faire rapport et d'en assurer la défense. Par ailleurs, elle intensifiera son soutien au renforcement des capacités des institutions nationales, notamment celles de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, et favorisera l'institutionnalisation de la protection des droits de l'homme dans les entités chargées de la sécurité. Enfin, elle resserrera sa collaboration avec les institutions afghanes et d'autres entités afin de donner suite aux recommandations formulées dans le cadre de ses rapports sur les droits de l'homme.
10. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
  - a) L'élection présidentielle de 2019 sera cruciale pour renforcer la confiance à l'égard du pouvoir central. Tout manque de crédibilité perçue de l'élection aurait un effet déstabilisateur, d'autant plus important que des éléments hostiles au Gouvernement menacent de commettre de nouveaux attentats terroristes dans de grands centres urbains, y compris à Kaboul. Cette situation risque d'entraver davantage la capacité de l'État de fournir des services à la population et de mener à bien les réformes auxquelles la MANUA apporte son soutien ;
  - b) En dépit des négociations en cours entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban et de la position du Gouvernement à l'égard des pourparlers de paix, le scepticisme demeure quant à la volonté des Taliban de participer à un dialogue intra-afghan ;

- c) Si les pourparlers de paix entre le Gouvernement et les Taliban progressent, les menaces que font planer des éléments perturbateurs, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, s'intensifieront ;
  - d) Étant donné que le conflit entre les forces gouvernementales et antigouvernementales perdure dans la majeure partie du pays, les conditions de sécurité devraient rester très instables, si bien que la MANUA devra prendre des mesures de sécurité énergiques dans le cadre de ses opérations et prévoir, au besoin, d'autres modalités d'exécution de son mandat, par exemple en faisant appel à des intermédiaires et en redéployant les intervenants vers des sites plus sûrs ;
  - e) L'augmentation des taxes collectées illégalement par les Taliban, les activités économiques illicites menées par divers acteurs afghans et la recrudescence des enlèvements et des actes de harcèlement criminel contribuent à un climat d'instabilité permanente, compliquent la tâche de la MANUA et accentuent les difficultés que rencontrent les intervenants humanitaires et les acteurs du développement pour atteindre les populations vivant dans des zones rurales reculées. Ces facteurs entravent également l'extension de l'autorité de l'État et l'exécution des programmes de développement durable ;
  - f) Le conflit continuera d'avoir de lourdes conséquences sur les civils, en particulier les femmes et les enfants, perpétuant les pertes en vies humaines, déjà élevées, et les violations des droits de l'homme, notamment le recrutement et l'utilisation d'enfants, l'usage impropre des écoles et des établissements de santé et les attaques dont ceux-ci et leur personnel font l'objet. Dans le cadre des obligations qui lui incombent en matière d'établissement de rapports et de plaidoyer, la MANUA devra surtout s'employer à appuyer le renforcement des capacités des acteurs nationaux tels que la société civile et les médias ;
  - g) L'incapacité de l'État de traduire en justice les auteurs de violations graves des droits de l'homme, passées ou présentes, continuera de discréditer sa détermination à faire respecter les droits de l'homme inaliénables et à renforcer la confiance dans le système judiciaire, deux objectifs auxquels la MANUA est attachée ;
  - h) L'aggravation de l'insécurité, la progression de la pauvreté, le chômage, les coûts économiques des migrations et des retours, la persistance de pressions humanitaires, les problèmes de croissance du secteur privé et la fragilité politique sont autant de facteurs qui entraveront le développement économique et la croissance. Dans ces conditions, le pays continuera de dépendre de l'aide internationale, ce qui accentuera les tensions auxquelles sont soumis les financements des donateurs et limitera l'aptitude de l'État à fournir des services essentiels à la population ;
  - i) Les nombreuses activités illicites, reposant principalement sur la taxation illégale, le trafic de drogues et le contrôle des ressources naturelles, continueront de déséquilibrer l'économie du pays et d'entretenir le conflit et de favoriser la criminalité, le népotisme des pouvoirs publics et la corruption, ce qui perpétuera les difficultés auxquelles la MANUA doit faire face pour renforcer l'état de droit et étendre l'autorité de l'État.
11. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. En ce qui concerne la paix et la réconciliation, elle a dispensé des séances de formation à la médiation dans le cadre de ses initiatives locales de paix, afin que les femmes acquièrent les compétences et les aptitudes nécessaires pour contribuer à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits et participer au processus de paix. S'agissant des droits de l'homme, ses rapports contiennent des données ventilées concernant l'incidence des conflits armés sur les femmes ainsi que l'attribution des responsabilités et les actions en justice dans les cas de crimes de violence à l'égard des femmes et des filles. Les données recueillies facilitent la mise en place d'activités ciblées de sensibilisation, et notamment la formulation de recommandations sur les mesures à prendre pour faire progresser l'application de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes.

12. Pour ce qui est de la coopération avec d'autres entités, la MANUA soutient la participation du Gouvernement afghan au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et les mesures de confiance y relatives, en coopération avec des entités des Nations Unies, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Bureau de lutte contre le terrorisme, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle collabore également avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale pour appuyer la participation du Gouvernement afghan à divers forums régionaux visant à faciliter le dialogue et la coopération avec d'autres pays d'Asie centrale.
13. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la MANUA collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies pour améliorer la coordination, l'efficacité et l'efficacité des différents programmes des Nations Unies en Afghanistan. Les activités de la Mission sont également guidées par le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les actions engagées par le pays pour réaliser les objectifs de développement durable. En 2017, l'équipe de pays a convenu de prolonger jusqu'à 2021 le Plan-cadre 2015-2019 des Nations Unies pour l'aide au développement afin qu'il corresponde au calendrier du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Dans le droit fil de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, la MANUA collabore avec l'ensemble des organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour fournir des directives techniques et des contributions permettant de renforcer les liens entre l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. En outre, elle œuvre en étroite concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment dans les domaines liés à l'état de droit, à la gouvernance, aux droits de l'homme et à la problématique femmes-hommes, en portant une attention particulière aux questions de politique générale ainsi qu'aux missions de bons offices propres à faciliter les activités de programme concernées.

### **Activités d'évaluation**

14. Il est prévu de procéder aux évaluations et auto-évaluations ci-après en 2020 :
  - a) Audits du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur la classification des données et la protection de la vie privée, les interventions en cas de crise, les congés et les présences et la fourniture de services médicaux ;
  - b) Auto-évaluation de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs pour les missions politiques spéciales dirigées par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.

## A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



### 1. Objectif

15. L'objectif auquel la Mission contribue est d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

### 2. Lien avec les objectifs de développement durable

16. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles ; à éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ; à éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine ; à faire en sorte que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité ; à adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et à renforcer celles qui existent.
17. L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à réduire nettement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ; à promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et à garantir à tous un égal accès à la justice ; à réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes ; à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ; à faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ; à garantir l'accès public à l'information et à protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ; à promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.
18. En outre, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et à le revitaliser. Les progrès accomplis aideront à améliorer la mobilisation de ressources nationales, notamment grâce à l'aide internationale ; à mobiliser des ressources financières supplémentaires et à apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable.

### 3. Coup de projecteur sur certains des résultats obtenus en 2018

#### Les Afghanes et les Afghans élisent leurs représentants

En 2018, malgré les risques pour leur sécurité et les menaces ouvertement proférées par les Taliban à l'encontre de celles et de ceux qui tenteraient d'exercer leur droit fondamental de voter, quatre millions d'Afghans, selon les estimations, ont participé aux élections législatives. Le travail d'appui, de conseil, de coordination et d'assistance effectué par la MANUA et le PNUD a joué un rôle essentiel dans l'application des réformes électorales, notamment la mise en place de la première opération jamais réalisée d'inscription des électeurs dans les bureaux de vote en prévision du scrutin du 20 octobre. L'assistance constante fournie dans le domaine technique et en matière d'achats aux fins de l'inscription des électeurs, de la désignation des candidats, de la préparation et de l'impression des bulletins de vote, de l'organisation logistique, de la formation et de l'information du public a facilité la réalisation de ces activités essentielles par les organismes afghans de gestion des élections tout au long du processus électoral. En outre, les actions de sensibilisation et de coordination menées par la MANUA avec le Groupe d'appui électoral ont permis de réunir des financements pour le scrutin, pris en charge pour l'essentiel par la communauté internationale. Les organismes de gestion des élections ont pu également tirer des enseignements des élections législatives, avec l'assistance technique de la MANUA et du PNUD, afin d'orienter les réformes futures et d'apporter de nouvelles mesures correctrices pour préparer l'élection présidentielle de 2019 et faire en sorte qu'elle soit crédible, transparente et largement acceptée, en raison de son importance cruciale pour l'avenir du pays.



*Une femme montre son doigt couvert d'encre indélébile au bureau de vote de Bamiyan lors des élections législatives tenues en Afghanistan. Source : MANUA*

#### *Des résultats concrets*

Concrètement, les activités menées ont permis aux autorités afghanes d'assurer intégralement la gestion des élections. Malgré les importants préparatifs, le scrutin législatif a été entaché d'irrégularités majeures qui auraient pu être évitées, et plus de 108 incidents attestés en matière de sécurité ont fait 400 victimes civiles.

Dans la pratique, les élections ont eu lieu en octobre 2018, après avoir été repoussées pendant trois ans ; la participation des Afghans a témoigné d'un engagement ferme en faveur de la démocratie, malgré des problèmes techniques et de sécurité ; un grand nombre de jeunes se sont présentés aux élections dans tout le pays, ainsi qu'un nombre sans précédent de femmes. Dans l'ensemble, les élections de 2018 ont marqué une nouvelle étape dans la mise en place du processus démocratique en Afghanistan et ont montré la détermination des citoyennes et citoyens afghans à faire entendre leur voix. Les activités menées ont également permis la formation d'une nouvelle commission électorale indépendante et la mise en place d'une toute nouvelle procédure d'inscription sur les listes électorales, dans le cadre de laquelle une liste a été établie pour chaque bureau de vote afin de limiter la principale source de fraude ayant entaché les élections précédentes.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif de la Mission.

## Étapes concrètes vers la responsabilisation et l'autonomie

En 2018, le Gouvernement afghan et l'ONU ont organisé une Conférence ministérielle à Genève pour permettre à la communauté internationale de réaffirmer sa solidarité avec le peuple afghan dans ses efforts en faveur de la paix et de la prospérité et au Gouvernement de renouveler son engagement en faveur du développement et des réformes. Quatre-vingt-seize pays et organisations ont participé à l'événement et débattu activement des principaux obstacles au développement auxquels se heurte l'Afghanistan dans le cadre du mouvement vers l'autonomie que le pays a engagé, conformément aux objectifs de la Décennie de la transformation (2015-2024) et alors que renaît un nouvel espoir de paix.



*Un citoyen renouvelle son permis d'exploitation au Centre de services à la clientèle de Mazar-e-Charif. Construit par le PNUD, le Centre est un guichet unique pratique qui permet aux citoyens d'effectuer diverses démarches administratives. Source : PNUD*

La Conférence a permis d'affiner les stratégies visant à apporter des réponses aux niveaux élevés de pauvreté et de chômage, aux prévisions de ralentissement de la croissance économique, à la stagnation des indicateurs sociaux, aux importants mouvements de population et à la sécheresse qui affaiblit le pays et dont les conséquences n'épargnent aucune région. À cette occasion, le Gouvernement afghan a présenté un plan pour la paix avec les Taliban, une stratégie censée permettre au pays d'atteindre des taux de croissance économique sensiblement plus élevés d'ici à 2024 et un plan de mise en œuvre pour chacun des 10 programmes prioritaires nationaux. Pour sa part, l'ONU a présenté l'initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan », qui met en lumière la contribution que son action (en matière d'établissement de normes, d'éducation, de sécurité alimentaire, de nutrition, de développement des moyens de subsistance, de santé, de retour et de réintégration, et d'affermissement de l'état de droit) apporte aux résultats visés par le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux.

### *Des résultats concrets*

Concrètement, les activités menées ont contribué à la réaffirmation par la communauté internationale de sa volonté de continuer à aider l'Afghanistan à devenir autonome sur la base de la responsabilité mutuelle de ses partenaires de développement et de son gouvernement, eu égard à la nécessité de progresser sur la question des réformes, notamment pour développer le secteur privé et les liens économiques régionaux. Les participants à la Conférence ont donné au Gouvernement afghan l'assurance que la communauté internationale continuerait de fournir une assistance au pays au cas où un accord de paix serait conclu avec les Taliban.

Dans la pratique, les activités menées ont notamment permis l'adoption par le Gouvernement et la communauté internationale d'un communiqué commun et du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève pour 2019-2020.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

## Plaidoyer factuel en faveur de la protection des civils afghans

En 2018, le conflit en Afghanistan s'est poursuivi sans relâche, contraignant des familles à se déplacer, détruisant des infrastructures, réduisant à néant des services essentiels et causant d'indicibles souffrances. À l'exception du répit temporaire intervenu lorsque le Gouvernement afghan et les Taliban ont annoncé simultanément un cessez-le-feu à l'occasion de l'Eïd al-Fitr, le conflit a continué de faire de nombreuses victimes civiles. Depuis que le décompte systématique des pertes civiles a été instauré en 2009, le nombre de civils tués n'a jamais été aussi élevé. En outre, le fait que les tribunaux ne soient pas opérationnels dans certaines régions et que les institutions judiciaires soient dysfonctionnelles dans d'autres a contribué à créer un climat d'impunité pour les auteurs de violations des droits de l'homme. Pour compliquer encore les choses, les nouvelles actions perpétrées par des membres de l'État islamique d'Iraq et du Levant contre la communauté chiite ont exacerbé les craintes quant à une éventuelle radicalisation du conflit sur le plan idéologique.



*L'enterrement de Samim Faramarz, journaliste afghan de l'agence Tolo News, qui a péri dans un attentat-suicide avec trois autres journalistes alors qu'il réalisait un reportage sur le site d'un attentat à la voiture piégée dans lequel au moins 22 civils ont été tués et plus de 75 blessés. Source : MANUA*

Dans ce contexte, la MANUA a poursuivi son action de plaidoyer auprès de toutes les parties au conflit et a fourni des conseils et une assistance technique pour assurer la protection des civils prévue par le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme ainsi que le respect des droits de la personne en Afghanistan. Les activités d'appui technique et de plaidoyer fondé sur des données factuelles menées par la Mission ont été rendues possibles par un travail rigoureux de collecte et de vérification des données, qui constitue également un élément central des rapports annuels, trimestriels et thématiques de la MANUA sur la protection des civils.

### *Des résultats concrets*

Concrètement, les activités menées ont contribué à l'adoption de nouvelles mesures de protection des civils, telles que des plans d'opérations élaborés par les parties au conflit ; à la poursuite de la mise en œuvre de la politique et du plan d'action de l'État en matière de prévention et d'atténuation des pertes civiles ; à la publication de déclarations par les Taliban, avant le début de leur « offensive de printemps », pour faire savoir que les dirigeants du groupe avaient conseillé aux chefs locaux d'éviter de mener des attaques dans des zones où se trouvaient des civils ; à la mise en place effective de Groupes de la protection de l'enfance au sein des centres de recrutement de la Police nationale afghane dans toutes les autres provinces afin de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants ; à la création par la Commission indépendante des droits de l'homme de l'Afghanistan d'une base de données pour le décompte des victimes civiles. À plusieurs reprises, le suivi et les constatations effectués par la MANUA, ainsi que les activités de plaidoyer qu'elle a menées par la suite auprès des parties au conflit, ont permis de reconnaître le statut de victime civile des personnes concernées et d'obtenir réparation pour le préjudice subi. Ainsi, un rapport spécial de la MANUA sur une frappe aérienne qui a fait près de 100 victimes civiles dans le nord du pays, principalement des enfants, a conduit le Président Ghani à présenter des excuses et permis aux victimes et à leurs familles de percevoir des indemnités.

Si, dans l'ensemble, les pertes civiles sont restées importantes en raison de la forte augmentation du nombre d'attentats-suicides et d'opérations aériennes, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, les forces militaires internationales et les Taliban ont pris des mesures supplémentaires pour protéger les civils. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont révisé leurs protocoles de choix des cibles pour les attaques aériennes et ont entrepris d'y associer des conseillers juridiques. Les forces militaires internationales ont revu leur procédure d'examen des allégations de pertes civiles, notamment en permettant à des conseillers juridiques de mener des enquêtes indépendantes. Pour leur part, les Taliban ont indiqué qu'ils avaient révisé leurs règles relatives à l'utilisation d'engins explosifs improvisés et sensibilisé leurs membres aux moyens d'éviter les pertes civiles.

Dans la pratique, les protocoles et les procédures ont été révisés par les autorités et les parties au conflit ont revu leurs mécanismes de communication et de réparation.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

19. Le premier résultat escompté pour 2018, à savoir rendre l'environnement sociopolitique de plus en plus propice à une paix et une stabilité durables, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité pour 2018 (A/72/371/Add.9), a été partiellement atteint, ainsi qu'en témoignent les 12 activités conduites pour faciliter le dialogue et le règlement du conflit, notamment les activités d'information sur les processus et pourparlers de paix, menées conjointement avec la Commission politique des Taliban et d'autres représentants du groupe pour faciliter les discussions directes avec le Gouvernement afghan. Deux activités, en plus des 10 prévues, ont visé à appuyer des initiatives de paix entre les Taliban et les autorités locales. Aucune des quatre initiatives de renforcement des capacités et de facilitation du dialogue qui devaient être mises en place à la demande du Gouvernement en coopération avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités n'a été menée, le gouvernement n'ayant pas fait de demande en ce sens. Les initiatives à l'appui des futurs pourparlers de paix et d'un processus de paix et de réconciliation inclusif ont pris la forme de réunions et de dialogues indirects organisés ou accueillis par les États-Unis et des acteurs régionaux.
20. Le deuxième résultat escompté pour 2018, à savoir l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et le renforcement des institutions afghanes, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, a été atteint, ainsi qu'en témoigne la tenue de quatre consultations de haut niveau avec le Gouvernement, qui ont permis de mettre la dernière main à l'élaboration de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan » et ont conduit à la tenue de la Conférence ministérielle à Genève. Aux fins de la mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, davantage harmonisées avec les priorités définies par le gouvernement en matière de développement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et le programme de développement, des consultations régulières ont été menées au sein de l'ONU ainsi qu'avec les organismes de coordination nationaux, tels que le Comité exécutif chargé du suivi des objectifs de développement durable.
21. Le troisième résultat escompté pour 2018, à savoir un plus grand respect des droits de l'homme pour tous, comme indiqué dans le rapport, a été atteint, ainsi qu'en témoigne l'amélioration de la coordination de l'action menée par l'ensemble des parties prenantes pour que la protection des civils en période de conflit armé soit conforme au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Ce résultat transparaît en particulier dans la mise en œuvre de la politique nationale de prévention et d'atténuation des pertes civiles par le Conseil national de sécurité, notamment l'adoption de plus grandes restrictions à l'utilisation d'armes indirectes dans les zones où vivent des civils. Ces restrictions se sont traduites en 2018 par une réduction de 9 % par rapport à 2017 du nombre de victimes civiles imputable à l'action des forces pro-gouvernementales lors d'engagements terrestres. Le Gouvernement s'est en outre efforcé de s'acquitter des obligations lui incombant en vertu du Protocole relatif aux restes explosifs de guerre annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, afin d'assurer le dépistage des engins non explosés et de déterminer leur emplacement. Il a par ailleurs révisé ses protocoles de choix des cibles pour les attaques aériennes et a entrepris d'y associer des conseillers juridiques.

#### **4. Coup de projecteur sur certains des résultats escomptés pour 2020**

##### **Une paix négociée en Afghanistan**

En 2018, malgré des avancées aux niveaux national, régional et international en faveur de la paix en Afghanistan, au premier rang desquelles l'offre historique d'une paix sans conditions préalables faite par le Président Ghani aux

Taliban en vue de l'ouverture de pourparlers, l'année s'est achevée sans percée durable dans le règlement de ce long conflit.

#### *Une réponse adaptée à la situation*

Le défi pour la Mission a été de tirer parti des évolutions les plus marquantes de 2018 : l'offre faite aux Taliban par le Président afghan d'ouvrir des pourparlers de paix, en un lieu et à moment qui leur conviennent, y compris avec l'aide de l'ONU, et l'annonce simultanée de cessez-le-feu. La fragilité du climat politique, l'intensification des affrontements sur le champ de bataille et d'autres priorités nationales urgentes, en particulier les élections législatives d'octobre 2018, ont compliqué les efforts faits pour exploiter les retombées positives de ces deux événements, notamment un nouveau discours de paix de plus en plus populaire.

En réponse, la MANUA renforcera ses activités de bons offices en 2020, en s'appuyant sur les progrès réalisés en 2019, pour impliquer toutes les parties au conflit dans l'établissement des conditions nécessaires à des négociations directes et, à leur demande, apportera son aide à la mise en œuvre et au suivi d'un éventuel accord. Ces interventions plus énergiques donneront lieu à une approche plus programmatique, y compris des initiatives locales de sensibilisation et de paix, afin de structurer et d'appuyer les efforts de paix nationaux et régionaux. Grâce également à des mesures de confiance destinées à convaincre les parties de se réunir pour faciliter la recherche de solutions, il sera ainsi possible de créer un environnement plus propice à l'avancement des négociations de paix ainsi qu'à la conclusion d'accords plus durables.

#### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un engagement durable des parties au conflit à cesser les combats et à engager des négociations formelles sur l'avenir politique de l'Afghanistan.

Le résultat, s'il est atteint, se traduira par un accord de paix durable qui mettra fin à près de deux décennies de guerre ainsi que par des initiatives de paix locales, qui amélioreront rapidement tous les aspects de la vie du peuple afghan. En outre, une paix négociée incitera sans doute les autres parties prenantes, aux niveaux régional et mondial, à soutenir la stabilité à long terme de l'Afghanistan et ses objectifs de développement dans des domaines politiques et socioéconomiques concrets.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

#### *Mesure des résultats*

2018	2019	2020
Pourparlers indirects entre les parties au conflit	Renforcement de la confiance entre les parties, conduisant à des négociations formelles sur l'avenir politique de l'Afghanistan	Signature d'un accord de paix durable entre le Gouvernement afghan et les Taliban, mettant fin à la guerre et conduisant au renforcement de la paix, de la stabilité et du développement et, partant, à un plus grand nombre d'initiatives de paix locales, à la réduction du nombre de victimes du conflit armé et à un engagement des donateurs en faveur d'objectifs de développement socioéconomique à long terme en Afghanistan

## L'initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan » : élargir la portée de l'action de l'Organisation au niveau infranational

En 2018, sous l'égide du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident/Coordonnateur des opérations humanitaires pour l'Afghanistan, a été finalisée l'initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan », qui s'inscrit dans le droit fil du programme de paix et de développement du pays et permet à l'ONU de fournir un appui plus efficace et efficient au Gouvernement et au peuple afghans. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour adapter pleinement cette initiative à la situation au niveau infranational afin de maximiser la capacité de l'Organisation d'encourager les progrès en faveur de la paix, du développement durable et des réformes.

### *Une réponse adaptée à la situation*

Le défi pour l'ONU est d'apporter un appui cohérent au processus de planification au niveau infranational, sachant que, jusqu'à présent, l'Organisation a avant tout cherché à aligner son action sur les processus de planification nationaux, notamment en mettant au point son initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan », qu'elle a voulu conforme aux priorités nationales, et en intégrant les objectifs du développement durable dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan.

En réponse, la MANUA collaborera en 2020 avec d'autres organismes des Nations Unies pour aider les comités provinciaux de développement et d'autres parties prenantes infranationales à aligner leurs plans et activités sur les priorités définies au niveau infranational, conformément au programme de paix et de développement du pays, aux programmes prioritaires nationaux, aux objectifs de développement durable et à d'autres grandes politiques gouvernementales. Parallèlement, la Mission fournira des conseils techniques au niveau national afin d'améliorer la coordination entre l'ONU et les autorités afghanes au niveau infranational et de faciliter la mise en œuvre de la politique de gouvernance infranationale. Pour tirer parti des progrès réalisés grâce à l'initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan », l'ONU affinera également ses mécanismes de planification et de coordination dans les domaines interdépendants que sont la paix, l'aide humanitaire et le développement, tant au niveau national qu'infranational.

### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'harmonisation efficiente et efficace des activités de l'ONU et des autorités afghanes au niveau infranational avec les priorités, plans et programmes nationaux, pour que la population afghane dans son ensemble bénéficie concrètement des dividendes de la paix et ait accès aux services dont elle a besoin.

Le résultat, s'il est atteint, se traduira notamment par la mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de plans infranationaux, qui contribueront à améliorer les indicateurs de développement social et économique, conformément aux plans prioritaires nationaux.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

### *Mesure des résultats*

2018	2019	2020
Intégration des objectifs de développement durable dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Intégration du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan dans les plans infranationaux	Mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de plans infranationaux, qui contribueront à améliorer les indicateurs de développement social et économique, conformément aux plans prioritaires nationaux.

## **Protéger les civils et garantir leurs droits en période de conflit**

En 2018, la MANUA s'est employée à favoriser des avancées dans plusieurs domaines relatifs à l'exercice des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier l'adoption du nouveau code pénal afghan, qui érige en infractions la torture et le bacha bazi. Dans le même temps, le nombre de victimes civiles est resté élevé. L'appui technique de la Mission et son action de plaider fondée sur des données factuelles auprès de toutes les parties au conflit ont contribué à réduire le nombre de victimes civiles causées à la fois par les Taliban et les forces progouvernementales au cours d'affrontements terrestres.

### *Une réponse adaptée à la situation*

Le défi pour la MANUA est de parvenir à travailler efficacement avec toutes les parties au conflit, les organismes nationaux des droits de l'homme et la société civile pour protéger les civils, en l'absence d'un cadre national exhaustif et institutionnalisé qui permettrait une amélioration plus nette de la situation grâce à des mesures systématiques de prévention, d'atténuation et d'intervention. La Mission a opté pour une stratégie d'institutionnalisation de la protection au sein des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, notamment en renforçant le dialogue entre civils et militaires, en intensifiant la collaboration avec la Commission indépendante des droits de l'homme et d'autres partenaires des Nations Unies pour la réalisation d'activités conjointes de plaider aux fins de la protection des civils, et en engageant le dialogue avec d'autres parties au conflit.

En réponse, en 2020, la MANUA intensifiera les activités de conseil, de formation et de renforcement des capacités qu'elle mène auprès des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans le domaine du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, tout en développant les capacités de suivi et de communication d'informations des unités chargées de veiller au respect des droits de l'homme au sein de ces forces. Elle fournira une assistance technique au Gouvernement pour l'aider à adopter et à mettre en œuvre un plan d'action qui lui permette de s'acquitter de ses obligations internationales en matière de protection des civils contre les risques liés aux restes explosifs de guerre, et plaidera auprès de la communauté internationale pour l'encourager à appuyer l'action des autorités dans ce domaine en leur fournissant des ressources appropriées. Elle aidera aussi le Gouvernement, en collaboration avec les forces militaires internationales, à améliorer son mécanisme de décompte des victimes civiles. En outre, elle s'associera à la Commission indépendante des droits de l'homme de l'Afghanistan pour intensifier les échanges d'informations et les activités conjointes de sensibilisation avec la société civile afin de prévenir les dommages causés aux civils par le conflit et de réduire le risque d'attaques sectaires.

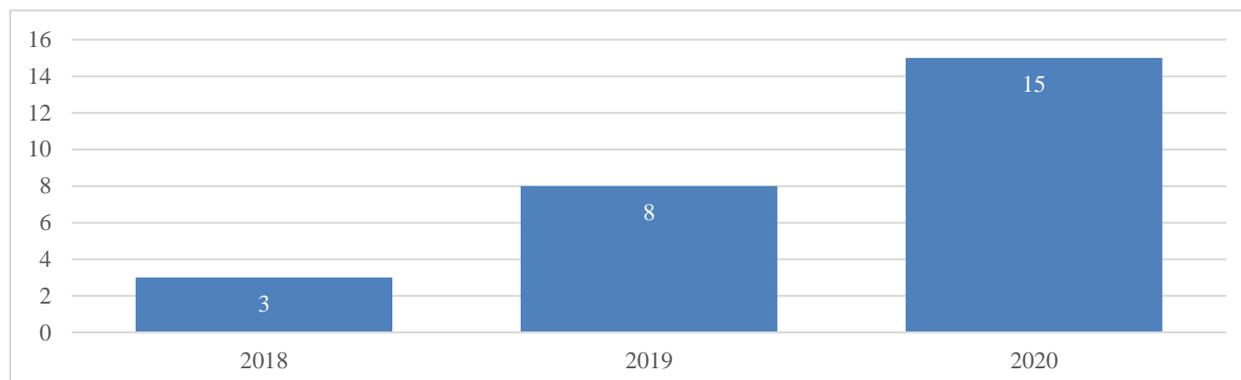
### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la mise en œuvre progressive par le Gouvernement afghan de ses obligations en matière de droits de l'homme ainsi que des lois, politiques et pratiques nationales ainsi que la protection des civils et des infrastructures civiles contre les atteintes physiques, ce qui favoriserait un plus grand respect des droits fondamentaux de l'ensemble de la population afghane.

Le résultat, s'il est atteint, se traduira notamment par une réduction du nombre de victimes civiles, comme le montre la figure ci-dessous, une diminution des cas de violence sexiste et un recul du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans le conflit armé ; une diminution du nombre de cas de torture et de mauvais traitements signalés ; l'application de certaines recommandations émanant d'organes créés en vertu d'instruments internationaux et issues de l'Examen périodique universel ; la protection des défenseurs des droits de l'homme et des professionnels des médias contre le harcèlement, les menaces et l'intimidation.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : pourcentage de réduction du nombre de victimes civiles causées par des affrontements terrestres d'une année sur l'autre\*



\* En 2018, la MANUA a recensé 3 382 victimes civiles causées par des affrontements terrestres, soit une réduction de 3 % par rapport à 2017.

22. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider la MANUA dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

## 5. Produits retenus pour la période 2018-2020

23. On trouvera dans le tableau 1 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1

### Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
<b>Produits quantifiés</b>				
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	290	259	300	280
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	7	7	8	7
<b>Produits non quantifiés</b>				
<b>C. Activités de fond</b>				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				

<i>Catégorie</i>	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
<b>D. Activités de communication</b>				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

## 6. Principaux écarts et variations concernant les produits

### Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

24. S'agissant des séminaires, ateliers et activités de formation, l'écart s'explique principalement par le fait que le nombre de formations organisées sur le sort des enfants en temps de conflit armé a été moins important que prévu, notamment en raison de la détérioration des conditions de sécurité opérationnelle, qui a rendu difficile l'accès à certaines zones pour les participants et les intervenants.

### Variations entre les prévisions pour 2019 et pour 2020

25. En ce qui concerne les séminaires, ateliers et activités de formation, la variation est principalement imputable à la diminution du nombre de formations organisées sur le thème de la paix, de la société civile et des droits de l'homme, étant donné que, d'ici à la fin de 2019, toutes les organisations de la société civile concernées auront suivi la formation sur le renforcement de leur collaboration avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme.
26. Pour ce qui est des activités ou de la documentation techniques, la variation tient à la diminution du nombre de rapports à publier sur le traitement des personnes détenues pour des faits liés au conflit en raison du cycle de publication biennal desdits rapports.

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020<sup>1</sup>

### 1. Ressources nécessaires

#### Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 2

#### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020	Variation	
	Dépenses (1)	Crédits ouverts (2)	Total des ressources nécessaires (3)	Dépenses non renouvelables (4)	2019-2020 Augmentation/ (diminution) (5) = (3) - (2)
Militaires et personnel de police	111,3	41,5	41,5	–	–
Personnel civil	101 445,3	96 271,2	94 320,9	–	(1 950,3)
Dépenses opérationnelles	38 154,9	44 382,1	41 832,4	444,1	(2 549,7)
<b>Total (déduction faite des contributions du personnel)</b>	<b>139 711,5</b>	<b>140 694,8</b>	<b>136 194,8</b>	<b>444,1</b>	<b>(4 500,0)</b>

Tableau 3

#### Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2019	1	2	1	7	28	57	61	7	164	145	1	310	124	709	68	1 211
Effectif proposé pour 2020	1	2	1	7	28	55	58	6	158	142	1	301	125	710	68	1 204
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	(2)	(3)	(1)	(6)	(3)	–	(9)	1	1	–	(7)

27. Le montant des ressources demandées pour 2020 pour la MANUA s'élève à 136 194 800 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de financer le déploiement d'un observateur militaire (41 500 dollars), les traitements et dépenses communes de personnel (94 320 900 dollars) pour 1 200 postes (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 27 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 142 SM, 1 G, 123 AN, 709 AL et 68 VNU) et les 4 postes qu'il est proposé de créer (1 P-5, 2 AN et 1 AL), ainsi que des dépenses opérationnelles d'un montant de 41 832 400 dollars (voir le tableau 20). Les effectifs proposés pour 2020 comprennent 90 postes dont le coût serait partagé avec le système des coordonnateurs résidents et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont le poste de Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) pour le pilier Développement [Secrétaire général(e) adjoint(e)], 7 postes d'agent(e) de sécurité (Service mobile) dans le Groupe des gardes de

<sup>1</sup> Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, SM = agent du Service mobile, SGA = secrétaire général adjoint, SSG = sous-secrétaire général, VNU = Volontaire des Nations Unies.

sécurité et le Centre de coordination des opérations et des réponses aux crises, 43 postes d'agent(e) de sécurité sur le terrain (agents locaux) et 39 postes d'opérateur(trice) radio (sécurité sur le terrain) (agents locaux).

28. Les ressources demandées pour 2020 font apparaître une diminution nette de 4,5 millions de dollars par rapport au budget approuvé pour 2019, qui s'explique principalement par :
- a) Une baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil, tenant à la suppression proposée de 10 postes d'agents recrutés sur le plan international et d'un poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan national, compensée en partie par la création proposée d'un poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan international et de trois postes d'agents recrutés sur le plan national ;
  - b) La proposition faite de partager les coûts de sept postes d'agent(e) de sécurité (Service mobile) au sein du Groupe des gardes de sécurité et du Centre de coordination des opérations et des réponses aux crises avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. La MANUA contribuerait à hauteur de 25 % au financement de ces postes et les autres entités des Nations Unies à hauteur de 75 % du coût total ;
  - c) Une baisse des dépenses opérationnelles tenant principalement : i) au remplacement proposé d'un avion, à des coûts de location moins élevés et avec une consommation de carburant prévue moins élevée ; ii) à la diminution du volume des acquisitions de matériel informatique et de matériel de communication et des dépenses renouvelables pour les services de réseau et des pièces de rechange ; iii) à la réduction des dépenses de fret et des dépenses connexes résultant de la baisse du volume des acquisitions de matériel.

### **Taux de vacance**

29. Le déploiement de militaires et d'autres membres du personnel de la Mission en 2018 a conduit aux taux de vacance annuels moyens suivants : 67 % pour les observateurs militaires, 13 % pour le personnel recruté sur le plan international, 10 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 4 % pour les agents locaux et 11 % pour les Volontaires des Nations Unies.
30. En 2019, les taux de vacance de postes approuvés étaient de 0 % pour les observateurs militaires, 7 % pour le personnel recruté sur le plan international, 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 3 % pour les agents locaux et 7 % pour les Volontaires des Nations Unies.
31. Pour 2020, un taux de vacance de postes de 8 % a été appliqué pour les postes continus de personnel recruté sur le plan international en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran, et un taux de 5 % a été appliqué pour les postes continus de personnel recruté sur le plan international basés à New York. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué pour un poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan international. En ce qui concerne les postes de personnel recruté sur le plan national, un taux de vacance de postes de 3 % a été appliqué pour les postes continus des deux catégories, tandis que des taux de vacance de 50 % et 35 % ont été appliqués pour deux postes d'administrateurs recrutés sur le plan national et un poste d'agent local qu'il est proposé de créer. Un taux de vacance de 7 % a été retenu pour les postes de Volontaire des Nations Unies.

## **2. Effectifs nécessaires**

32. Pour 2020, il est proposé de modifier les effectifs de la MANUA en raison des avancées récentes du processus de paix, notamment l'ouverture de pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban, le développement du dialogue entre Afghans à l'appui du processus de paix et l'engagement accru des partenaires régionaux en Afghanistan sur les questions de paix et de réconciliation.
33. En ce qui concerne l'appui à la mission, des modifications ont été apportées à la structure de ses effectifs, principalement pour l'aligner sur la structure mise en place en 2018. Les changements proposés permettront de gérer la charge de travail de l'entrepôt centralisé et de faire coïncider la structure hiérarchique et la structure fonctionnelle.

34. Compte tenu de ce qui précède, une réduction nette de 7 postes est proposée avec la création de 4 postes et la suppression de 11 postes. En outre, il est proposé de transférer 11 postes et d'en réaffecter un, majoritairement dans la structure d'appui à la mission.
35. Tous les changements qu'il est proposé d'apporter à la composition des effectifs de la MANUA pour 2020 sont présentés ci-après par unité administrative, et expliqués dans les paragraphes qui suivent.

**Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

- a) Suppression d'un poste de juriste (P-3) au Groupe des affaires juridiques du Bureau du (de la) Chef de cabinet ;
- b) Suppression d'un poste de spécialiste des droits de l'homme (P-3) au Service des droits de l'homme ;
- c) Création d'un poste d'administrateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe chargé(e) de l'information (recruté(e) sur le plan national) au Service de la communication stratégique ;

**Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques)**

- d) Transfert de deux postes de spécialiste des questions politiques (1 P-3 et 1 Volontaire des Nations Unies) du Service des affaires politiques à la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports ;
- e) Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) au Bureau de la paix et de la réconciliation ;

**Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)**

- f) Suppression de trois postes, dont un poste de spécialiste hors classe de la planification des missions (P-5), un poste de coordonnateur(trice) (P-4) et un poste de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies ;

**Appui à la Mission**

- g) Réaffectation d'un poste de chauffeur [agent(e) local(e)] à un poste d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)] dans le Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission ;
- h) Suppression d'un poste de spécialiste des ressources humaines (Service mobile) de la Section des ressources humaines et de la formation du pilier Gestion des opérations et des ressources ;
- i) Transfert d'un poste d'assistant(e) aux stocks et aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies) de la Section des technologies du pilier Gestion des opérations et des ressources au Groupe de la gestion centralisée des stocks du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- j) Transfert de deux postes d'assistant(e) aux transports [agent(e) local(e)] et d'un poste d'assistant(e) aux stocks et aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies) du Groupe des transports du pilier Gestion de la prestation de services au Groupe de la gestion centralisée des stocks du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- k) Transfert d'un poste d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion du matériel au Groupe de la gestion centralisée des stocks du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- l) Transfert d'un poste d'assistant(e) (réception et inspection) [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion centralisée des stocks au Groupe de la gestion du matériel du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;

- m) Création d'un poste d'assistant(e) (analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement) [agent(e) local(e)] au Groupe de la gestion du matériel du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- n) Transfert d'un poste d'assistant(e) aux transports (Service mobile) du Groupe des transports du pilier Gestion de la prestation de services au Groupe de la gestion des acquisitions du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- o) Transfert d'un poste de technicien(ne) véhicules (Service mobile) du Groupe de la gestion des acquisitions du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe des transports du pilier Gestion de la prestation de services ;
- p) Transfert d'un poste de spécialiste des opérations aériennes (Service mobile) de la Section des transports aériens au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants du pilier Gestion de la prestation de services ;
- q) Création d'un poste d'assistant(e) ingénierie (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à la Section du génie et de l'entretien des installations du pilier Gestion de la prestation de services ;

#### Bureaux régionaux et provinciaux

- r) Suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration (Service mobile) dans la région de Hérat ;
- s) Suppression d'un poste de spécialiste des droits de l'homme (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) dans la région de Jalalabad ;
- t) Suppression de deux postes de spécialiste des questions politiques (1 P-4 et 1 P-3) et d'un poste d'agent(e) de sécurité (Service mobile) dans la province de Fariyab (Maïmana).
36. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des précisions sur les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs de chaque unité administrative, et à l'annexe II des précisions sur les postes approuvés et proposés par lieu d'affectation.

#### 1. Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Tableau 4

#### Effectifs nécessaires : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Services généraux</i>		<i>Total (personnel international)</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>			
										<i>de sécurité</i>	<i>généraux</i>		<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<b>Équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan</b>																
Effectif approuvé pour 2019	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9
Effectif proposé pour 2020	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

#### Bureau du (de la) Chef de cabinet

Effectif approuvé pour 2019	–	–	1	–	2	3	4	–	10	1	–	11	10	5	–	26
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	----	----	---	---	----

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2020	-	-	1	-	2	3	3	-	9	1	-	10	10	5	-	25
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)
<b>Service des droits de l'homme</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	2	4	2	-	9	1	-	10	6	9	-	25
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	2	4	1	-	8	1	-	9	6	9	-	24
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)
<b>Service de la communication stratégique</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	1	2	1	-	5	1	-	6	3	10	-	19
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	1	2	1	-	5	1	-	6	4	10	-	20
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
<b>Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section de la sécurité</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	2	4	2	9	61	-	70	2	142	4	218
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	2	4	2	9	61	-	70	2	142	4	218
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total – Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan</b>																
Effectif approuvé pour 2019	1	-	1	2	8	12	12	2	38	66	-	104	21	171	4	300
Effectif proposé pour 2020	1	-	1	2	8	12	10	2	36	66	-	102	22	171	4	299
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-	-	(2)	1	-	-	(1)

37. La Mission est dirigée par le (la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits de l'homme, du développement et de l'assistance humanitaire. Il (elle) assure également la direction générale de la Mission et supervise les travaux de son équipe de direction et des composantes

politique et développement, en veillant à leur cohérence dans la mise en œuvre des priorités stratégiques de la Mission. En qualité de Chef de la Mission, le (la) Représentant(e) spécial(e) est également chargé(e) de la direction exécutive des ressources et de l'administration de celle-ci.

38. Les unités administratives ci-après rendent compte directement au (à la) Représentant(e) spécial(e) : l'Équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan, qui comprend le Bureau du (de la) Chef de cabinet, lui-même composé de sa propre Équipe de direction, du Groupe de la planification, du Groupe des affaires juridiques, du Groupe intégré déontologie et discipline et du Groupe linguistique ; le Service des droits de l'homme ; le Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes ; le Service de la communication stratégique ; et la Section de la sécurité.

### Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Tableau 5

#### Ressources humaines : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

<i>Postes temporaires</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Groupe des affaires juridiques	-1	P-3	Juriste	Suppression	
Service des droits de l'homme	-1	P-3	Spécialiste des droits de l'homme	Suppression	
Service de la communication stratégique	+1	AN	Administrateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe chargé(e) de l'information	Création	
<b>Total</b>	<b>-1</b>				

39. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux unités administratives rendant compte directement au (à la) Représentant(e) spécial(e) pour 2020 (voir tableau 5) sont les suivantes :
- Groupe des affaires juridiques du Bureau du (de la) Chef de cabinet** : suppression d'un poste de juriste (P-3) en raison d'une réduction du nombre de contrats, du fait du regroupement de plusieurs marchés en marchés uniques ;
  - Service des droits de l'homme** : suppression d'un poste de spécialiste des droits de l'homme (P-3) après examen de la charge de travail du Service et des fonctions attachées à ce poste, qui seront reprises par les autres membres de l'équipe ;
  - Service de la communication stratégique** : création d'un poste d'administrateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe chargé(e) de l'information (recruté(e) sur le plan national) pour aider la Mission à mettre davantage l'accent sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale, en coordonnant les activités régionales de sensibilisation, en apportant une aide à l'exécution de campagnes nationales d'information et en élaborant des contenus pour ses plateformes numériques.
40. L'équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(AC)] continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la mise en évidence et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

## 2. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

Tableau 6

### Effectifs nécessaires : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Services généraux</i>						
<b>Équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques)</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	3	-	7
Effectif proposé pour 2020	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	3	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Service des affaires politiques</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	3	5	6	1	16	-	-	16	8	8	1	33
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	3	5	5	1	15	-	-	15	8	8	-	31
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	(2)
<b>Bureau de liaison à Téhéran</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau de liaison à Islamabad</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	4	-	9
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	1	4	1	11
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	1	2
<b>Bureau de l'assistance électorale</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau de la paix et de la réconciliation</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	1	-	9
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	2	1	3	-	7	-	-	7	2	1	-	10
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>
<b>Total – Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	1	-	3	5	13	13	1	36	1	-	37	13	21	1	72
Effectif proposé pour 2020	-	1	-	3	6	13	13	1	37	1	-	38	13	21	1	73
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>

41. Le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général conseille le (la) Représentant(e) spécial(e) sur les questions politiques et les facteurs ayant une incidence sur l'exécution du mandat de la Mission.
42. Les unités administratives ci-après font partie de la composante politique de la Mission : l'équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) ; le Service des affaires politiques ; le Bureau de liaison à Téhéran ; le Bureau de liaison à Islamabad ; la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports ; le Bureau de l'assistance électorale ; le Bureau de la paix et de la réconciliation.

### Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Tableau 7

#### Ressources humaines : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

<i>Postes temporaires</i>						
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>	
Service des affaires politiques	-1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports	}
	-1	VNU	Spécialiste des questions politiques	Transfert		
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports	+1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Service des affaires politiques	}
	+1	VNU	Spécialiste des questions politiques	Transfert		
Bureau de la paix et de la réconciliation	+1	P-5	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	Création		
<b>Total</b>	<b>+1</b>					

43. Il est proposé, pour 2020, de modifier la structure des unités administratives qui font partie de la composante politique de la Mission comme suit (voir également tableau 7) :
- Service des affaires politiques** : transfert de deux postes de spécialiste des affaires politiques (1 P-3 et 1 VNU) à la Section de l'analyse conjointe et de l'établissement des rapports ;
  - Section de l'analyse conjointe et de l'établissement des rapports** : transfert de deux postes de spécialiste des questions politiques (1 P-3 et 1 VNU) du Service des affaires politiques, sachant qu'il est proposé de fusionner les fonctions d'établissement de rapports du Service des affaires politiques et de la Section de l'analyse conjointe et de l'établissement des rapports et de créer, pour ce faire, une filière unique ;
  - Bureau de la paix et de la réconciliation** : création d'un poste de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5), étant donné que le processus de paix joue un rôle de plus en plus central dans la vie politique afghane. L'ouverture de pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban, l'élargissement du dialogue entre Afghans à l'appui d'un processus de paix et la mobilisation accrue des partenaires régionaux de l'Afghanistan en faveur de la paix et de la réconciliation ont tous contribué à créer des possibilités sans précédent d'engager des négociations officielles de paix. La création du poste de spécialiste hors classe des affaires politiques (P-5) permettrait au Bureau d'élargir ses missions de bons offices à l'appui du processus de paix afghan, notamment dans la collaboration avec les dirigeants politiques de haut niveau, ainsi qu'avec les décideurs des parties au conflit. Le poste proposé permettrait également à la Mission de renforcer sa collaboration avec les parties prenantes régionales sur le processus de paix, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, ce qui nécessiterait des déplacements dans les capitales régionales, ainsi qu'une coopération avec des homologues diplomatiques à Kaboul. Ces deux fonctions exigent un (une) spécialiste hors classe des questions politiques expérimenté(e) capable d'assurer la liaison avec des interlocuteurs afghans et internationaux de haut niveau sur des questions politiquement sensibles.

**3. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) (composante Développement)**

Tableau 8

**Effectifs nécessaires : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) (composante Développement)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>		<i>Agents locaux</i>		
												<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents</i>			
<b>Équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	1	-	-	1	3	1	-	6	2	-	8	2	4	-	14
Effectif proposé pour 2020	-	1	-	-	1	3	1	-	6	2	-	8	2	4	-	14
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau du Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) et de l'équipe de pays des Nations Unies</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	2	1	-	6

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs			Agents locaux
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)	-	-	(2)	(1)	-	-	(3)
<b>Section de la coordination des donateurs</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	-	-	5
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	-	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total – Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) (composante développement)</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	1	-	-	3	6	3	-	13	2	-	15	5	5	-	25
Effectif proposé pour 2020	-	1	-	-	2	5	3	-	11	2	-	13	4	5	-	22
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)	-	-	(2)	(1)	-	-	(3)

44. Dans le cadre de son rôle de Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général est chargé(e) d'entretenir des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies.
45. Les unités administratives ci-après font partie de la composante développement de la Mission : l'équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) ; le Bureau du Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) et de l'équipe de pays des Nations Unies ; la Section de la coordination des donateurs.

#### Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Tableau 9

#### Ressources humaines : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement)

Unité administrative	Variation	Classe	Postes temporaires		Modification	Description
			Titre ou fonction			
Bureau du Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) et de l'équipe de pays des Nations Unies	-1	P-5	Spécialiste hors classe de la planification		Suppression	
	-1	P-4	Coordonnateur(trice)		Suppression	
	-1	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe		Suppression	
<b>Total</b>	<b>-3</b>					

46. En 2020, pour les unités administratives qui font partie de la composante développement de la Mission, il est proposé de supprimer les trois postes suivants du Bureau du Groupe du (de la) coordonnateur(trice) résident(e) et des équipes de pays des Nations Unies : un poste de spécialiste hors classe de la planification (P-5), un poste de coordonnateur(trice) (P-4) et un poste de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

### Appui à la Mission

Tableau 10

#### Effectifs nécessaires : appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<b>Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	-	1	1	-	3	2	-	5	1	1	3	10
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	-	1	1	-	3	2	-	5	1	1	3	10
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Gestion des opérations et des ressources</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	3	3	-	7	15	-	22	10	35	10	77
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	3	3	-	7	14	-	21	10	35	9	75
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(2)
<b>Gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	2	1	1	5	7	-	12	4	31	7	54
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	2	1	1	5	7	-	12	4	34	9	59
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2	5
<b>Gestion de la prestation de services</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	3	6	-	10	10	-	20	12	154	33	219
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	3	6	-	10	10	-	20	13	152	32	217
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(2)	(1)	(2)
<b>Total – appui à la mission</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	1	3	9	11	1	25	34	-	59	27	221	53	360
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	1	3	9	11	1	25	33	-	58	28	222	53	361
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	1	1	-	1

47. L'appui à la Mission relève de la responsabilité générale du (de la) Chef de l'appui à la Mission, qui coordonne et supervise quatre grands pôles, à savoir les activités de son bureau, ainsi que la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion de la prestation des services.
48. La Mission continue d'étudier les possibilités de réduire les coûts avec le concours de l'équipe de pays en partageant un certain nombre de services et locaux communs dans l'ensemble du pays. Elle continue en outre de chercher à recouvrer le coût des services dont le personnel d'autres organismes pourrait avoir indirectement bénéficié par le passé, sans remboursement et lorsque les capacités correspondantes étaient inutilisées.
49. Du fait de ses besoins opérationnels et des besoins en appui, la Mission devra conserver les biens immobiliers actuellement en location, en y apportant certaines modifications dictées par un souci de sécurité. Le remplacement du matériel se limitera à ce qui est prescrit par le Département de l'appui opérationnel. Le niveau des stocks de matériel, tels que les véhicules et les ordinateurs, continuera d'être évalué et adapté aux besoins réels et tout excédent sera mis à la disposition d'autres missions.
50. Tout comme les organisations internationales et missions diplomatiques présentes en Afghanistan, la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies continuent d'envisager des mesures de renforcement de la sécurité. En 2018 et 2019, la MANUA a pris les mesures d'atténuation recommandées à la suite d'une évaluation complète de la vulnérabilité de ses locaux de Kaboul aux explosions, et des mesures de sécurité ont également été prises dans les bureaux locaux. La Mission continuera d'évaluer les conditions de sécurité et réfléchira aux mesures à prendre pour atténuer les risques qui pèsent sur la sécurité.

### Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

#### Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission

Tableau 11

#### Ressources humaines : Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission

Unité administrative	Variation	Classe	Postes temporaires		
			Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission	-1	AL	Chauffeur	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) d'équipe	Réaffectation	
<b>Total</b>	-				

51. Le (la) Chef de l'appui à la Mission est responsable de la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la Mission. Il (elle) est secondé(e) par le (la) Chef de la gestion des opérations et des ressources, le (la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le (la) Chef de la gestion de la prestation de services. Le Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission supervise et encadre les activités du Service d'audit, du Groupe du respect de la réglementation environnementale et de la santé et de la sécurité professionnelles et du Groupe de la sécurité aérienne.
52. En 2020, le nombre et la classe des postes resteront inchangés, mais il est proposé de réaffecter un poste de chauffeur [agent(e) local(e)] à un poste d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)] au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission, afin d'assurer la production et le traitement des documents en temps voulu, la tenue de dossiers précis et à jour et la bonne application des politiques, directives, procédures et processus pertinents.

### Gestion des opérations et des ressources

Tableau 12

#### Ressources humaines : gestion des opérations et des ressources

<i>Postes temporaires</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section des ressources humaines et de la formation	-1	SM	Spécialiste des ressources humaines	Suppression	
Section des technologies	-1	VNU	Assistant(e) (stocks et entrepôts)	Transfert	Au Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
<b>Total</b>	<b>-2</b>				

53. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources de l'appui à la Mission : le Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources ; Section des ressources humaines et de la formation ; Groupe du budget et des finances ; Section des technologies.
54. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux unités administratives du pilier Gestion des opérations et des ressources de l'appui à la Mission pour 2020 (voir tableau 12), sont les suivantes :
- Section des ressources humaines et de la formation** : suppression d'un poste de spécialiste des ressources humaines (Service mobile) à la suite de la restructuration de la section, les fonctions de recrutement du personnel sur les plans international et national étant regroupées et les tâches et responsabilités du poste étant redistribuées au personnel en place dans la section ;
  - Section des technologies** : transfert d'un poste d'assistant(e) (stocks et entrepôts) (Volontaire des Nations Unies) au Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement).

### Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 13

#### Ressources humaines : gestion de la chaîne d'approvisionnement

<i>Postes temporaires</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Groupe de la gestion des acquisitions	+1	SM	Assistant(e) (transports)	Transfert	Origine : Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services)
	-1	SM	Technicien(ne) véhicules	Transfert	Destination : Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services)
Groupe de la gestion centralisée des stocks	+1	UNV	Assistant(e) (stocks et entrepôts)	Transfert	Origine : Section des technologies (pilier Gestion des opérations et des ressources)
	+2	AL	Assistant(e) (transports)	Transfert	Origine : Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services)
	+1	VNU	Assistant(e) (stocks et entrepôts)	Transfert	

<i>Postes temporaires</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Groupe de la gestion du matériel	+1	AL	Assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transfert	Origine : Groupe de la gestion du matériel
	-1	AL	Assistant(e) (réception et inspection)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion du matériel
	+1	AL	Assistant(e) (réception et inspection)	Transfert	Origine : Groupe de la gestion centralisée des stocks
	-1	AL	Assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transfert	Destination : Groupe de la gestion centralisée des stocks
	+1	AL	Assistant(e) (analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement)	Création	
<b>Total</b>	<b>+5</b>				

55. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'appui à la Mission : Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; Groupe de la gestion des acquisitions ; Groupe des achats ; Groupe de la gestion centralisée des stocks ; Groupe du contrôle des mouvements ; Groupe de la gestion du matériel.

56. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux unités administratives du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'appui à la Mission pour 2020 (voir tableau 13) sont les suivantes :

- a) **Groupe de la gestion des acquisitions** : transfert d'un poste d'assistant(e) aux transports (Service mobile) du Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services), afin de faire coïncider la structure hiérarchique et la structure fonctionnelle et de garantir que les acquisitions soient traitées dans Umoja en temps voulu, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU ; transfert d'un poste de technicien(ne) véhicules (Service mobile) du Groupe de la gestion des acquisitions vers le Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services) ;
- b) **Groupe de la gestion centralisée des stocks** :
  - i) Transfert d'un poste d'assistant(e) (stocks et entrepôts) (Volontaire des Nations Unies) de la Section des technologies (pilier Gestion des opérations et des ressources), et transfert de deux postes d'assistant(e) aux transports [agent(e) local(e)] et d'un poste d'assistant(e) (stocks et entrepôts) (Volontaire des Nations Unies) du Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services), pour achever la mise en place de l'entreposage centralisé commencée en 2018, en faisant coïncider la structure hiérarchique et la structure fonctionnelle des unités en question. Les titulaires gèreraient le matériel et les registres d'inventaire conformément aux politiques d'entreposage, contrôleraient et mettraient à jour les registres dans Umoja et aideraient à la réception de l'équipement, du matériel et des pièces de rechange dans la zone de la mission ;
  - ii) Transfert d'un poste d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion du matériel afin de réceptionner les livraisons, de gérer les lieux d'entreposage et les stocks physiques, conditionner les envois, et d'assurer la comptabilisation en pertes et cession de biens, dans l'objectif de faire coïncider la structure hiérarchique et la structure fonctionnelle ;
  - iii) Transfert d'un poste d'assistant(e) (réception et inspection) [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion centralisée des stocks au Groupe de la gestion du matériel ;

c) **Groupe de la gestion du matériel :**

- i) Transfert d'un poste d'assistant(e) (réception et inspection) [agent(e) local(e)] du Groupe de l'entreposage centralisé, afin de faire coïncider la structure hiérarchique et la structure fonctionnelle ;
- ii) Transfert d'un poste d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks [agent local(e)] au Groupe de l'entreposage centralisé ;
- iii) Création d'un poste d'assistant(e) (analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement) [agent local(e)], afin d'appuyer la fonction d'établissement de rapports sur la performance et de définir et suivre des indicateurs clefs de performance propres à la Mission grâce à la mise en place d'une fonction d'analyse décisionnelle dans le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement afin d'avoir un aperçu à 360° de la performance de bout en bout de la chaîne logistique.

**Gestion de la prestation de services**

Tableau 14

**Ressources humaines : gestion de la prestation de services**

<i>Postes temporaires</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section des transports aériens	-1	SM	Spécialiste des opérations aériennes	Transfert	Destination : Groupe de l'approvisionnement général et des carburants
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	+1	SM	Spécialiste des opérations aériennes	Transfert	Origine : Section des transports aériens
Section du génie et de l'entretien des installations	+1	AN	Assistant(e) ingénierie	Création	
Groupe des transports	+1	SM	Technicien(ne) véhicules	Transfert	Origine : Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	-1	SM	Assistant(e) (transports)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	-1	VNU	Assistant(e) (stocks et entrepôts)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	-2	AL	Assistant(e) (transports)	Transfert	
<b>Total</b>	<b>-2</b>				

57. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la prestation de services de l'appui à la Mission : le Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services ; la Section des transports aériens ; le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants ; la Section du génie et de l'entretien des installations ; le Groupe des transports ; la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie.
58. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux unités administratives du pilier Gestion de la prestation de services de l'appui à la Mission pour 2020 (voir tableau 14) sont les suivantes :
- a) **Section des transports aériens** : transfert d'un poste de spécialiste des opérations aériennes (Service mobile) au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants ;

- b) **Groupe de l'approvisionnement général et des carburants** : transfert d'un poste de spécialiste des opérations aériennes (Service mobile) de la Section des transports aériens, afin de favoriser, grâce à des inspections et à un entretien réguliers, une utilisation plus efficace du système électronique de gestion des carburants, qui vise à réduire le risque de fraude et à prévenir les pertes ;
- c) **Section du génie et de l'entretien des installations** : création d'un poste d'assistant(e) ingénierie (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) pour veiller au strict respect des normes environnementales des Nations Unies et des normes nationales et à l'atténuation des risques connexes ;
- d) **Groupe des transports** :
- i) Transfert d'un poste de technicien(ne) véhicules (Service mobile) du Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement), afin de faire coïncider la structure hiérarchique et la structure fonctionnelle et d'apporter une expertise technique concernant toutes les réparations des véhicules blindés, d'effectuer des inspections techniques et des formations et de veiller à ce que l'atelier de mécanique de la Mission puisse assurer un appui technique conforme aux directives des constructeurs de véhicules ;
- ii) Transfert d'un poste d'assistant(e) aux transports (Service mobile) au Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) et de deux postes d'assistant(e) aux transports [agent local(e)] et d'un poste d'assistant(e) (stocks et entrepôts) (Volontaire des Nations Unies) au Groupe de l'entrepôt centralisé (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement).

#### 4. Bureau unifié de Koweït

Tableau 15

##### Effectifs nécessaires : Bureau unifié de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Services généraux</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

59. Le Bureau unifié de Koweït a deux composantes :

- a) **Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, qui se charge des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et compte un poste de chef, à savoir le (la) chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), sous l'autorité directe du (de la) Chef de cabinet, en poste à Kaboul. Il dispose de locaux temporaires pour les personnes évacuées des bureaux locaux et ne pouvant être hébergées ailleurs dans la zone de la Mission, ou évacuées de Kaboul en cas d'urgence ;
- b) **Le Bureau d'appui commun de Koweït**, qui fournit des services à la MANUA et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans les domaines des finances, des

ressources humaines et des voyages. Les ressources en personnel du Bureau d'appui commun restent inscrites au budget de la MANUA et de la MANUI et comprennent 39 postes financés par la MANUA (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 SM et 20 AL) et 33 postes financés par la MANUI, qui demeureront comptables de ses résultats. En outre, la MANUA et la MANUI participent toutes deux aux dépenses de fonctionnement du Bureau. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït partage avec le Bureau d'appui commun de Koweït les locaux occupés actuellement par la MANUI à Koweït.

### Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 16

#### Effectifs nécessaires : Bureau d'appui commun de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Services généraux</i>	<i>Services généraux</i>					
<b>Chef de bureau</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des ressources humaines</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des voyages</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Groupe de la qualité et de la gestion de la performance</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total, Bureau d'appui commun de Koweït</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

60. Le Bureau d'appui commun de Koweït propose une large gamme de services d'appui transactionnel à ses principales missions clientes, notamment la MANUA, la MANUI, le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Ses ressources sont déterminées en fonction du nombre de personnes (personnel recruté sur les plans international et national et personnel en tenue) qui reçoivent ses services.

##### 5. Bureaux locaux dans les régions et les provinces

61. La présence de la MANUA sur le terrain restera essentielle pour permettre à la Mission de s'acquitter de son mandat au niveau infranational, notamment d'entretenir des liens avec les populations vivant dans des zones reculées et dans des conditions de sécurité difficiles. Dans le cadre du renforcement de son rôle politique à l'appui des efforts de paix, elle interviendra en priorité en exerçant ses bons offices et en appuyant les processus de paix et de réconciliation associant toutes les parties dirigés par les Afghans, y compris le dialogue entre Afghans et les initiatives de paix locales menées avec la société civile, les groupes politiques et les groupes d'opposition armés.
62. La Mission compte actuellement six bureaux régionaux, à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez), et cinq bureaux provinciaux, à Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Konoz.
63. Les bureaux locaux rendent compte directement au Chef de Cabinet.

Tableau 17  
Effectifs nécessaires : bureaux régionaux et provinciaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<b>Bureaux régionaux</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	6	11	14	1	32	22	-	54	42	170	9	275
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	6	11	14	-	31	21	-	52	42	170	9	273
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	-	(2)	-	-	-	(2)
<b>Bureaux provinciaux</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	-	4	5	1	10	6	-	16	16	101	1	134
Effectif proposé pour 2020	-	-	-	-	-	3	4	1	8	5	-	13	16	101	1	131
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	(1)	-	(3)	-	-	-	(3)
<b>Total (Bureaux régionaux et provinciaux)</b>																
Effectif approuvé pour 2019	-	-	-	-	6	15	19	2	42	28	-	70	58	271	10	409
Effectif proposé pour 2020 <sup>a</sup>	-	-	-	-	6	14	18	1	39	26	-	65	58	271	10	404
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(2)	-	(5)	-	-	-	(5)

<sup>a</sup> Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

### Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

#### Bureaux régionaux

Tableau 18  
Ressources humaines : bureaux régionaux

<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Postes temporaires</i>		<i>Modification</i>	<i>Description</i>
			<i>Titre ou fonction</i>			
Hérat	-1	SM	Fonctionnaire d'administration		Suppression	
Jalalabad	-1	P-2	Spécialiste des droits de l'homme (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe)		Suppression	
<b>Total</b>	<b>-2</b>					

64. Pour 2020, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux de la MANUA comme suit (voir également tableau 18) :

- a) **Hérat** : suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration (Service mobile), du fait du regroupement sectoriel des bureaux locaux, qui a entraîné une réduction du nombre total de postes de fonctionnaires d'administration chargés de superviser l'appui administratif et logistique fourni aux bureaux pour l'exécution du mandat de la Mission ;
- b) **Jalalabad** : suppression d'un poste (P-2) de spécialiste des droits de l'homme (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe), après examen de la charge de travail du Bureau.

### Bureaux provinciaux

Tableau 19

#### Ressources humaines : bureaux régionaux

Unité administrative	Postes temporaires				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Fariyab (Maïmana)	-1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Suppression	
	-1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Suppression	
	-1	SM	Agent(e) de sécurité	Suppression	
<b>Total</b>	<b>-3</b>				

65. En application d'une recommandation issue de l'examen stratégique de la Mission en 2017, la MANUA a décidé que les fonctions du Bureau provincial de Fariyab (Maïmana) seraient assurées exclusivement par du personnel recruté sur le plan national. En conséquence, pour 2020, il est proposé d'y supprimer trois postes : un poste de spécialiste des questions politiques (P-4), un poste temporaire de spécialiste des questions politiques (P-3) et un poste d'agent(e) de sécurité (Service mobile).

### 3. Ressources financières

Tableau 20

#### Ressources financières, par catégorie de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020
			(3)	(4)	Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	87,1	41,5	41,5	–	–
Police des Nations Unies	24,2	–	–	–	–
<b>Total (catégorie I)</b>	<b>111,3</b>	<b>41,5</b>	<b>41,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>II. Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	56 550,4	60 426,4	57 272,4	–	(3 154,0)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses (1)	Crédits ouverts (2)	Total des ressources nécessaires (3)	Dépenses non renouvelables (4)	2019-2020 Augmentation/ (diminution) (5) = (3) - (2)
Personnel recruté sur le plan national	41 824,0	32 213,8	33 140,7	–	926,9
Volontaires des Nations Unies	3 070,9	3 631,0	3 907,8	–	276,8
<b>Total (catégorie II)</b>	<b>101 445,3</b>	<b>96 271,2</b>	<b>94 320,9</b>	<b>–</b>	<b>(1 950,3)</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>					
Consultants et services de consultants	111,4	186,8	176,3	–	(10,5)
Voyages	1 282,0	1 406,8	1 333,0	–	(73,8)
Installations et infrastructures	22 595,9	24 326,8	24 051,0	255,0	(275,8)
Transports terrestres	294,1	730,0	690,5	–	(39,5)
Opérations aériennes	8 511,3	8 741,9	7 591,0	–	(1 150,9)
Communications et informatique	4 436,9	7 116,8	6 498,0	125,0	(618,8)
Santé	(24,1)	285,5	227,1	–	(58,4)
Fournitures, services et matériel divers	947,4	1 587,5	1 265,5	64,1	(322,0)
<b>Total (catégorie III)</b>	<b>38 154,9</b>	<b>44 382,1</b>	<b>41 832,4</b>	<b>444,1</b>	<b>(2 549,7)</b>
<b>Total (déduction faite des contributions du personnel)</b>	<b>139 711,5</b>	<b>140 694,8</b>	<b>136 194,8</b>	<b>444,1</b>	<b>(4 500,0)</b>

#### 4. Analyse des ressources nécessaires

##### Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total 2020	Variation 2019-2020
<b>Observateurs militaires</b>	41,5	–

66. Le montant des dépenses prévues pour 2020 s'élève à 41 500 dollars ; il permettra de financer le déploiement d'un Conseiller militaire principal, y compris l'indemnité de subsistance (missions) calculée sur la base d'un montant standard de 79 dollars par jour pour le logement (soit 28 800 dollars), les frais de voyage (7 500 dollars), l'indemnité d'habillement (200 dollars) et le montant de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars). Ces prévisions tablent sur le fait que le conseiller militaire prendra ses fonctions dès le début de l'année 2020.

##### Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total 2020	Variation 2019-2020
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	57 272,4	(3 154,0)

67. Le montant des dépenses prévues pour 2020 s'élève à 57 272 400 dollars ; il permettra de financer les traitements (28 910 400 dollars), les dépenses communes de personnel (23 647 800 dollars) et la prime de danger (4 714 200 dollars) correspondant au maintien de 300 postes soumis à recrutement international [1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 27 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 142 SM et 1 G(AC)], ainsi qu'à la création proposée d'un poste (1 P-5). Le poste de Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du

Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e)/Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) [Sous-Secrétaire général(e)] continuera d'être financé à hauteur de 50 % de son coût annuel total. Le coût a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes de 8 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran et de 5 % pour le personnel basé à New York. Un taux de vacance de postes de 50 % a été appliqué pour le calcul du coût du nouveau poste P-5 proposé.

68. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la suppression proposée de 10 postes soumis à recrutement international (1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent(e) du Service mobile) et par l'application d'un taux de vacance de 8 %, contre 7 % en 2019.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	33 140,7	926,9

69. Le montant des dépenses prévues pour 2020 s'élève à 33 140 700 dollars ; il permettra de financer les traitements (19 752 900 dollars), les dépenses communes de personnel (7 199 500 dollars), la prime de danger (5 948 300 dollars) et les heures supplémentaires (240 000 dollars) correspondant au maintien de 832 postes temporaires soumis à recrutement national (123 administrateurs(trices) et 709 agentes ou agents locaux), ainsi qu'à la création proposée de 3 postes temporaires soumis à recrutement national (2 P et 1 AL). Les prévisions de dépenses tablent sur un taux de vacance de postes de 3 % pour les postes existants, tant pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national que pour les agentes et agents locaux. Des taux de vacance de postes de 50 % et 35 %, respectivement, ont été appliqués pour le calcul du coût des nouveaux postes d'administrateur(trice) soumis à recrutement national et du nouveau poste d'agent(e) local(e).
70. La variation (augmentation) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la création proposée de trois postes d'administrateur(trice) soumis à recrutement national et d'un poste d'agent(e) local(e) et par l'application d'un taux de vacance de 3 % pour le calcul du coût des postes d'administrateur(trice) soumis à recrutement national, contre 5 % pour 2019. Cette augmentation est en partie compensée par la réduction des ressources nécessaires qui découle de la suppression proposée d'un poste d'administrateur(trice) soumis à recrutement national.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	3 907,8	276,8

71. Le montant des ressources prévues pour 2020 s'élève à 3 907 800 dollars ; il permettra de financer le déploiement de 68 Volontaires des Nations Unies, sur la base des taux de remboursement figurant dans le mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Volontaires des Nations Unies. Un taux de vacance de 7 % a été retenu pour ces postes.
72. La variation (augmentation) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par le versement à chaque Volontaire des Nations Unies d'une indemnité de repos et de détente d'un montant de 450 dollars par cycle de congé de détente et par l'application d'un taux d'appui aux programmes de 13 %, contre 8 % en 2019.

**Dépenses opérationnelles**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Consultants et services de consultants</b>	<b>176,3</b>	<b>(10,5)</b>

73. Le montant des dépenses prévues pour 2020 s'élève à 176,300 dollars ; il permettra de couvrir les services techniques et spécialisés de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission à des domaines tels que les élections, les affaires politiques, la planification stratégique, la sécurité en hauteur (protection antichute) et les systèmes de gestion de la sécurité de l'aviation civile, ainsi que les procédures de certification relatives à ces deux dernières catégories, et le Programme de renforcement des capacités de gestion.
74. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique essentiellement par la réduction des dépenses afférentes aux services de consultants pour la formation à l'assistance locale en matière de sécurité, la formation aux médias sociaux spécialisés et l'application du système de gestion des risques de sécurité. Cette diminution est en partie compensée par des exigences accrues en matière de formation et de certification pour les systèmes de gestion de la sécurité dans l'aviation civile et la sécurité en hauteur (protection antichute).

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Voyages</b>	<b>1 333,0</b>	<b>(73,8)</b>

75. Les ressources prévues pour 2020, d'un montant de 1 333 000 dollars, permettront de financer des voyages dans la zone de la Mission pour que le personnel puisse apporter un appui technique essentiel aux bureaux locaux et assister à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan, et pour que les différentes composantes de la Mission se consultent régulièrement sur le programme afin que la MANUA s'acquitte efficacement de son mandat ; les voyages hors de la zone de la Mission du Représentant spécial du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, de réunions dans les capitales des pays donateurs avec les représentants de ces derniers, de consultations avec leurs homologues politiques et d'exposés au Siège devant le Conseil de sécurité (1 119 100 dollars) ; les voyages à des fins de formation (213 900 dollars).
76. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par le recours accru aux formateurs internes et l'organisation des activités de formation dans la zone de la Mission, ce qui évite que le personnel ne doive se déplacer hors de la zone de la Mission. Cette diminution est en partie compensée par l'augmentation des voyages à des fins autres que la formation dans la zone de la mission, qui découle de la nécessité d'organiser plus de visites sur le terrain, y compris des séminaires-retraites du personnel des deux bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Installations et infrastructures</b>	<b>24 051,0</b>	<b>(275,8)</b>

77. Le montant des dépenses prévues pour 2020 s'élève à 24 051 000 dollars ; il permettra de financer :  
a) des achats d'un montant estimé à 1 284 300 dollars, dont : du matériel de génie (255 000 dollars), des locaux préfabriqués, des logements et du matériel de réfrigération (223 500 dollars), des groupes électrogènes et du matériel électrique (47 300 dollars), du mobilier (130 200 dollars), du matériel de bureau et du matériel divers (190 000 dollars), ainsi que du matériel de sûreté et de sécurité (438 300

dollars) ; b) la location de locaux à Kaboul et dans les régions et provinces d'Afghanistan, ainsi qu'à Téhéran (3 261 200 dollars) ; c) les services de distribution et d'élimination des déchets (141 100 dollars) ; d) les services d'entretien (3 800 300 dollars) ; e) les services de sécurité (10 773 900 dollars) ; f) les travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (471 100 dollars) ; g) d'autres dépenses estimées à 4 319 100 dollars comprenant : les articles de papeterie et les fournitures de bureau (90 800 dollars), les pièces de rechange et fournitures (352 200 dollars), les matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres (117 600 dollars), les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes (3 738 400 dollars) et les fournitures sanitaires et articles de nettoyage (20 100 dollars).

78. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par des besoins moindres en services de sécurité, une réduction du volume des achats de matériel de sûreté et de sécurité et la baisse des coûts de location du complexe Alpha. Cette diminution est en partie compensée par la hausse des dépenses en carburant liée à l'augmentation du coût du carburant des groupes électrogènes, qui est passé de 0,798 dollar le litre en 2019 à environ 0,866 dollar le litre pour 2020.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Transports terrestres</b>	690,5	(39,5)

79. Le montant des ressources prévues pour 2020 s'élève à 690 500 dollars ; il permettra de financer la location de véhicules (23 300 dollars) ; la réparation et l'entretien des véhicules (16 400 dollars) ; l'assurance responsabilité (8 300 dollars) ; les pièces de rechange (232 600 dollars) ; et les carburants et lubrifiants (409 900 dollars).

80. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la réduction des dépenses prévues au titre des pièces de rechange et des fournitures, qui est en partie compensée par les coûts supplémentaires estimés résultant de la hausse du coût du carburant, qui est passé de 0,798 dollar le litre en 2019 à environ 0,866 dollar le litre pour 2020.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Opérations aériennes</b>	7 591,0	(1 150,9)

81. Le montant des ressources prévues pour 2020 s'élève à 7 591 000 dollars ; il permettra de couvrir : a) le matériel et les fournitures liés à la sécurité aérienne (8 800 dollars) ; b) les services de transport aérien, notamment les droits de navigation aérienne à acquitter pour les vols de la MANUA, les frais afférents aux services de suivi des vols, les licences des logiciels de planification de vols et les cartes électroniques pour la planification des vols intérieurs et des vols internationaux, et les services de dégivrage des appareils (28 600 dollars) ; c) les redevances d'atterrissage et de manutention au sol (54 000 dollars) ; d) l'indemnité de subsistance des membres d'équipage (6 000 dollars) ; e) les carburants et lubrifiants (724 600 dollars) ; f) l'affrètement et l'exploitation des avions (2 371 600 dollars) ; g) l'affrètement et l'exploitation des hélicoptères (4 362 200 dollars) ; h) l'assurance responsabilité (35 200 dollars).

82. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la modification de la configuration de la flotte aérienne.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Communications et informatique</b>	6 498,0	(618,8)

83. Le montant des ressources prévues pour 2020 s'élève à 6 498 000 dollars ; il permettra de financer : a) le remplacement du matériel informatique et du matériel de communications dont la durée de vie utile est dépassée (1 110 200 dollars) ; b) les services de télécommunication et de réseau, y compris les frais de transpondeur, la part revenant à la Mission des frais afférents à différentes liaisons louées établies par le Centre de services mondial de l'ONU, les services Internet, les frais de téléphone et les lignes louées localement, les permis d'utilisation des fréquences radio et une boîte postale à New York (3 407 400 dollars) ; c) l'entretien du matériel de communications et du matériel informatique et les services d'appui, notamment un service centralisé d'appui aux communications sur réseau longue distance, un service d'appui à la radiocommunication numérique et un contrat de service mondial avec le Centre de services mondial pour la fourniture de services de visioconférence et de maintenance du système d'alimentation sans interruption, les services informatiques centralisés et le support logiciel annuel des solutions Check Point (588 400 dollars) ; d) les fournitures et les pièces de rechange (333 200 dollars) ; e) les logiciels, les licences et redevances et les licences d'entreprise (590 700 dollars) ; f) l'achat de matériel et de services de radiodiffusion, de fournitures et de services d'entretien pour le matériel d'impression et de reproduction, ainsi que de divers abonnements destinés à l'information du public (468 100 dollars).
84. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la réduction des dépenses prévues pour le remplacement du matériel de réseau obsolète, la baisse du coût des transpondeurs et des lignes louées localement dans le cadre des nouveaux tarifs contractuels, la baisse du coût des services de vidéoconférence et les besoins moindres en pièces détachées.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Santé</b>	227,1	(58,4)

85. Le montant des ressources prévues pour 2020 s'élève à 227 100 dollars ; il permettra de financer l'achat de matériel (49 700 dollars), les services médicaux (95 400 dollars) et les fournitures médicales (82 000 dollars).
86. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la réduction des dépenses prévues pour l'achat de matériel et de fournitures médicales.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2020</i>	<i>Variation 2019-2020</i>
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	1 265,5	(322,0)

87. Le montant des ressources prévues pour 2020 s'élève à 1 265 500 dollars ; il permettra de financer des dépenses de détente et loisirs (61 000 dollars), d'honoraires, de fournitures et de services liés à la formation (109 500 dollars), de réceptions officielles (23 000 dollars), des dépenses de représentation (19 000 dollars), le coût de l'assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (28 100 dollars), les frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (160 000 dollars), les diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (20 600 dollars), le fret, y compris les services postaux et la valise

diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (788 100 dollars), et les rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (56 200 dollars).

88. La variation (baisse) entre les ressources prévues pour 2020 et les ressources approuvées pour 2019 s'explique principalement par la diminution du montant prévu des dépenses afférentes au coût du fret, du fait de la diminution des achats de matériel et de pièces de rechange, et par la diminution des frais bancaires.

## **5. Ressources extrabudgétaires**

89. En 2019, aucune ressource extrabudgétaire n'a été mise à la disposition de la MANUA ; il est prévu que cette situation reste inchangée en 2020.

## II. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/279 A ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

### A. Assemblée générale

#### Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**  
(Résolution 73/279 A, sect. XIV)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Rappelle, comme elle l'a déjà prescrit, que le recours aux consultants externes doit être limité au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses ressources internes pour les activités de base et les fonctions qui s'inscrivent dans la durée (par. 8)</p>	<p>La MANUA continue de tout mettre en œuvre en vue d'utiliser ses ressources internes pour les activités de base et les fonctions récurrentes. C'est seulement dans les cas où il est avéré que les qualifications et compétences voulues ne sont pas disponibles au sein de la Mission que celle-ci engage des consultants pour de courtes périodes. Elle veille également à ce que les consultants contribuent au renforcement des capacités internes avant la fin de leur contrat.</p>
<p>Souligne qu'il importe que le Secrétaire général étudie dans le détail les besoins en personnel civil de chaque mission politique spéciale, afin, en particulier, de déterminer les possibilités de transformer les postes du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national et d'améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui, notamment en cas de révision importante du mandat ou du niveau des effectifs autorisés, de sorte que la structure des effectifs civils permette à la mission de s'acquitter efficacement de son mandat et soit conforme aux meilleures pratiques adoptées en matière de dotation en effectifs dans toutes les missions (par. 9)</p>	<p>La MANUA compte parmi ses effectifs 74 % de personnel recruté sur le plan national, comme indiqué dans le projet de budget pour 2020, ce qui fait d'elle l'une des missions dont le ratio personnel recruté sur le plan national/personnel recruté sur le plan international est le plus élevé. Elle continuera de chercher des occasions de transformer des postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national.</p>
<p>Rappelle le paragraphe 55 du rapport du Comité consultatif et prie le Secrétaire général d'examiner les fonctions du Bureau d'appui commun de Koweït et de présenter ses conclusions dans le prochain projet de budget (par. 11)</p>	<p>L'examen du rapport du Secrétaire général sur le dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/73/706), qui comprend une proposition relative au Bureau d'appui commun de Koweït, a été reporté à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Lorsque l'Assemblée générale se sera prononcée sur cette proposition, la MANUA veillera à ce que la teneur de sa décision soit dûment prise en compte lors de l'élaboration du projet de budget-programme.</p>

## B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

### Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/73/498)

#### *Demande ou recommandation*

Au moment de l'examen du projet de budget-programme pour 2018-2019, le Comité consultatif a souligné que le montant des ressources approuvées au titre des missions politiques spéciales lors des exercices précédents était de 7 à 10 % supérieur au montant de 1 109,6 millions de dollars prévu dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. Le Comité a constaté que le financement des missions politiques spéciales au cours d'un exercice biennal était assujéti aux décisions de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité s'agissant de l'établissement ou du renouvellement des mandats. Ainsi, des crédits ouverts avant le début d'un exercice biennal sont susceptibles d'être modifiés en cours d'exercice. Le Comité a néanmoins estimé que, au vu de l'expérience passée, il n'était pas possible d'établir des prévisions précises pour les missions politiques spéciales. Le Comité recommande donc à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour présenter des prévisions budgétaires plus précises pour les missions politiques spéciales au moment de la mise en place du budget-programme annuel pour 2020 (par. 9)

Les observations et recommandations formulées par le Comité consultatif au sujet des taux de vacance de postes et des postes vacants dans les différentes missions sont consignées dans ses rapports correspondants. Le Comité rappelle que : a) les taux de vacance prévus dans les projets de budget devraient, autant que faire se peut, être calculés sur la base des taux effectifs ; lorsque les taux retenus pour établir les projets de budget sont différents des taux effectifs au moment de l'établissement du budget, il faut apporter, dans les projets de budget, des éléments qui justifient clairement le choix des taux utilisés ; b) les postes vacants doivent être pourvus rapidement, comme l'a demandé l'Assemblée générale ; c) de façon générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget, faute de quoi, il convient d'en proposer la suppression (par. 19)

Le Comité consultatif a également demandé et reçu des informations sur l'affectation temporaire de membres du personnel à des postes vacants de rang

#### *Mesures prises*

La MANUA continuera de travailler avec la haute direction pour faire en sorte que des prévisions budgétaires précises soient présentées au moment de la mise en place des projets de budget-programme annuels.

Le montant des ressources demandées pour 2020 pour la MANUA a été calculé sur la base des taux de vacance moyens effectifs. La Mission poursuit ses efforts pour faire en sorte que les postes vacants soient pourvus rapidement. Il convient de noter qu'aucun poste figurant dans le projet de budget pour 2020 n'est vacant depuis deux ans ou plus.

La MANUA s'emploie à pourvoir rapidement les postes vacants et ne ménage aucun effort pour réduire les délais de recrutement au moyen

*Demande ou recommandation*

supérieur, qui donne lieu au versement d'indemnités de fonctions. Au 30 septembre 2018, on comptait 38 affectations de ce type dans des missions politiques spéciales. Le Comité consultatif rappelle que le Comité des commissaires aux comptes, dans son rapport sur l'Organisation des Nations Unies pour l'année terminée en 2017, a fait observer que l'octroi d'indemnités de fonctions n'avait pas été limité à des cas exceptionnels pendant l'exercice biennal 2016-2017 et que l'Organisation des Nations Unies avait déclaré que le recours excessif aux vacances de postes temporaires constituait l'un des principaux obstacles à une bonne planification du personnel dans l'Organisation. Il compte que tous les postes vacants seront pourvus rapidement et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de mener à bien dans les meilleurs délais le recrutement aux postes actuellement pourvus moyennant l'octroi d'une indemnité de fonctions (par. 20)

En ce qui concerne les capacités essentielles d'appui aux nouveaux coordonnateurs résidents au niveau des pays, le Secrétaire général propose que les services organiques de chaque bureau de coordonnateur résident comprennent au moins cinq membres pour assurer les fonctions essentielles nécessaires à une coordination efficace. Le budget du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnateurs résidents figure à l'annexe II du rapport correspondant du Secrétaire général. Toutefois, dans le projet de budget de la MANUI pour 2019, le Secrétaire général indique qu'il incombe au Bureau de la coordination des activités de développement de la mission d'aider la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice résidente et Coordinatrice des opérations humanitaires à s'acquitter des tâches associées à la fonction de coordinatrice résidente. Compte tenu du fait que le système redynamisé des coordonnateurs résidents a été récemment établi et commencera à fonctionner à partir de 2019, le Comité consultatif n'a pas d'objection aux ressources demandées pour 2019 pour les six missions. Toutefois, il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'examiner, dans le cadre des prochains projets de budget, les arrangements proposés s'agissant des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général assumant une deuxième voire une troisième fonction et des capacités d'appui connexes dans les six missions en question pour s'assurer qu'ils sont conformes aux dispositions de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée. Le Comité estime également qu'il convient de continuer à réfléchir à la façon dont les coûts opérationnels

*Mesures prises*

d'activités de suivi rigoureuses menées auprès des directeurs de programme.

Le montant des ressources demandées pour 2020 pour la MANUA tient compte de la proposition de financement de postes au sein du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement (Coordonnateur résident et Coordinatrice de l'action humanitaire) grâce au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées.

connexes en rapport avec ces postes devront être inscrits aux budgets de ces missions politiques spéciales (par. 26 et 27)

Le Comité consultatif note en outre que pour expliquer ces résultats, le Secrétaire général invoque dans son rapport principal les mêmes motifs que ceux qu'il avait déjà mentionnés dans son rapport précédent, en affirmant que le plein respect des délais fixés dépend exclusivement de facteurs extérieurs. Le Comité continue de penser que cette explication est insuffisante. Tout en étant conscient que dans certains cas, cette situation tient à la nature des activités confiées aux missions et aux voyages à entreprendre pour les mener à bien ainsi qu'au caractère imprévisible de certains voyages, le Comité déplore de nouveau que l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance n'ait pas été mieux respectée globalement. Il réaffirme qu'il compte que les raisons expliquant la faiblesse des taux seront étudiées et que le nécessaire sera fait pour que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion soient mieux respectées, ce qui permettra de faire des économies en réservant à l'avance les billets pour les déplacements prévisibles, en particulier ceux liés aux formations (par. 33)

En outre, le Comité consultatif reste d'avis que, compte tenu des moyens de communication toujours plus nombreux et perfectionnés qu'offrent les nouvelles technologies, les prévisions de dépenses au titre des voyages auraient dû pouvoir être davantage revues à la baisse. Il rappelle les observations qu'il a déjà formulées sur la bonne utilisation des ressources destinées aux voyages et souligne en particulier qu'avant d'autoriser un voyage, il importe avant tout de déterminer si des contacts directs sur place sont nécessaires à l'exécution d'un mandat. Le Comité réaffirme en outre que les missions doivent, dans la mesure du possible, compenser l'augmentation des crédits demandés au titre des voyages dans certains domaines en recourant ailleurs à d'autres moyens de communication (par. 34)

Le Comité consultatif note que les coefficients de dotation tendent à dépasser de plus en plus les coefficients fixés dans le Manuel des coûts et coefficients standard depuis quelques années. Il rappelle que le coefficient véhicules/effectifs du Manuel a été mis à jour à la suite de la réduction du nombre de véhicules excédentaires au cours de l'exercice 2016/17. Il note que, bien que le coefficient découlant de la dotation proposée pour 2019 soit plus faible que celui proposé pour 2018, il reste au niveau

La MANUA continue d'améliorer le contrôle de l'application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion. La direction de la Mission a rappelé aux membres du personnel qu'ils devaient présenter toutes les demandes d'autorisation de voyage suffisamment à l'avance pour que les réservations puissent être faites 16 jours avant le départ ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées avec retard. Il a été demandé aux agents certificateurs de la Mission de ne pas approuver les demandes présentées tardivement et sans justification suffisante.

La MANUA a mis au point un formulaire de demande d'autorisation de voyage officiel, assorti d'une procédure qui prévoit que le fonctionnaire, avant de recevoir l'autorisation du (de la) Chef de l'appui à la mission, doit s'entretenir avec son responsable hiérarchique et recevoir de lui confirmation qu'il n'est pas possible de suivre la réunion, la formation ou l'atelier visé par des moyens électroniques (visioconférence, WebEx, courrier électronique ou téléconférence). La Mission continuera d'examiner les possibilités de participation virtuelle pour toute demande de voyage officiel.

La dotation en véhicules prévue dans le projet de budget-programme pour 2020 est de 171 unités au 31 décembre 2020, soit 6 unités de plus que le nombre fixé sur la base du coefficient standard. En raison des conditions de sécurité dans la zone de la MANUA, des véhicules blindés sont nécessaires pour tous les déplacements effectués par voie terrestre. En cas d'extraction forcée, les passagers ne peuvent être évacués que par voie routière. En ce qui concerne l'informatique et les communications, la

## Demande ou recommandation

accru de 2017, qui était supérieur à celui de 2016. Si des éléments sont fournis pour justifier l'augmentation de la dotation en matériel informatique demandée, comme les besoins liés aux installations de formation, aux cybercafés, au système de suivi des véhicules CarLog et les délais de réparation du matériel, aucune justification particulière n'est fournie concernant la dotation en véhicules plus élevée que la normale proposée. Le Comité réaffirme qu'il faut examiner et inverser la tendance consistant à dépasser les ratios fixés pour la dotation en véhicules, en ordinateurs et en matériel informatique de rechange. Il compte que le prochain projet de budget du Secrétaire général comportera des renseignements sur l'examen et les ajustements à entreprendre en vue d'aligner les dotations sur les coefficients standard (par. 36)

Le Comité consultatif a souligné à maintes reprises qu'il fallait établir des directives cohérentes concernant les dotations en véhicules des missions politiques spéciales établies dans des lieux d'affectation famille autorisée et a déjà demandé que des précisions soient données à cet égard, en vain. Il note l'absence d'informations détaillées sur la question dans le projet de budget pour 2019, à l'exception de ce qui est indiqué au paragraphe 57 du rapport principal du Secrétaire général, à savoir que, depuis 2016, des mesures relatives à la détention et à l'utilisation des véhicules dans les lieux d'affectation famille autorisée sont mises en place afin d'aider les missions à y rationaliser les besoins en la matière. Le Comité rappelle que des directives cohérentes relatives aux dotations en véhicules des missions politiques spéciales établies dans les lieux d'affectation famille autorisée devraient être établies et que des informations détaillées, ventilées par mission, devraient être communiquées dans les projets de budget pour 2020 (par. 37)

Le Comité consultatif a examiné, au fil des ans, la question du Bureau d'appui commun de Koweït, en déplorant qu'aucune étude de viabilité, assortie d'une analyse coûts-avantages vérifiée en toute indépendance, n'ait été soumise à l'Assemblée générale pour approbation. Il a aussi dit qu'il comptait que dans sa proposition relative au dispositif de prestation de services centralisée, le Secrétaire général tiendrait compte de la demande qu'il lui avait déjà faite et qui avait été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/247 A, en présentant une analyse de l'ensemble des coûts et avantages, à la fois qualitatifs et quantitatifs, du Bureau d'appui. Par ailleurs, le Comité a souligné que le Bureau d'appui avait été créé par le Département de l'appui aux

## Mesures prises

Mission examine régulièrement ses dotations en ordinateurs et en matériel informatique de rechange et applique les coefficients standard fixés dans les directives budgétaires de la Division de l'informatique et des communications de l'ancien Département de l'appui aux missions (devenu le Département de l'appui opérationnel) du Secrétariat, sur la base desquelles a été établi le projet de budget pour 2020.

La MANUA dispose d'un véhicule à Téhéran utilisé dans l'exercice de fonctions officielles. L'usage de ce véhicule à des fins personnelles n'est pas autorisé. La MANUA ne possède aucun véhicule affecté aux membres de son personnel au Koweït.

Voir la réponse ci-dessus concernant le paragraphe 11, section XIV de la résolution 73/279 de l'Assemblée générale.

missions en réponse aux problèmes de sécurité rencontrés en Iraq et Afghanistan et que le Département avait ensuite décidé d'étendre ses activités à d'autres missions. Il continue donc de considérer que le Bureau d'appui commun de Koweït n'est pas un centre de services partagés approuvé par l'Assemblée. Le Comité consultatif rappelle à nouveau que, bien qu'il ne s'oppose pas aux propositions faites pour 2019, toute modification du dispositif actuel et futur de prestation de services doit être approuvée par l'Assemblée générale, conformément à la résolution [70/248](#) de celle-ci (par. 54 et 55)

Le Comité consultatif a noté que le nombre de postes soumis à recrutement international transformés en postes soumis à recrutement national ces dernières années par les missions politiques spéciales avait tendance à baisser. Alors que 12 postes soumis à recrutement international avaient été transformés en postes soumis à recrutement national en 2016 [7 postes à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), 4 à la MANUI et 1 au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ], cela n'avait été le cas que pour un poste en 2017 (à la MANUI) et deux en 2018 (à la MANUL et à la MANUI), un nouveau poste d'administrateur ou d'administratrice recruté(e) sur le plan international ayant également été créé à la MANUA. Le Comité note que dans son rapport, le Secrétaire général a proposé de transformer en postes soumis à recrutement national cinq postes soumis à recrutement international [1 poste à la MANUL, 1 à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et 3 à la MANUI]. Le Comité a demandé des explications et appris qu'il pouvait s'avérer difficile de trouver des candidats qualifiés dans le pays hôte ou dans certaines régions des pays considérés, en particulier durant les phases de conflit ou d'après-conflit. Tout en reconnaissant que les conditions de sécurité et d'autres facteurs peuvent limiter les possibilités de transformer certains postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national, le Comité consultatif regrette que l'application des résolutions [61/276](#) et [66/264](#) de l'Assemblée générale n'ait pas avancé et demande de nouveau au Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les résolutions soient bien appliquées (par. 56 et 57)

S'agissant de la définition d'indicateurs de succès pour les différentes missions, le Comité consultatif avait fait dans ses rapports des observations pour certaines d'entre elles. Le Comité indique de nouveau qu'à son avis, il est possible d'améliorer certains

Voir la réponse ci-dessus concernant le paragraphe 9, section XIV de la résolution [73/279](#) de l'Assemblée générale.

La MANUA s'est employée à améliorer la présentation des résultats, conformément à la résolution [72/266](#) A de l'Assemblée générale. Le projet de budget-programme pour 2020, présenté dans la section I.A. du présent document, comporte

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

indicateurs de succès pour qu'ils rendent mieux compte des résultats que les différentes entités des Nations Unies pourraient raisonnablement obtenir et des activités pour lesquelles on pourrait leur demander des comptes (par. 58)

un projet de plan-programme pour 2020 et des informations sur l'exécution du programme.

### **Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général**

(A/73/498/Add.1)

Le Comité consultatif a été informé que, parmi les ressources demandées pour 2019 au titre des installations et infrastructures du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi (soit 1 594 800 dollars), figurait un montant de 1 045 800 dollars pour la location de locaux. En effet, à compter de 2019, le Bureau devra s'acquitter du loyer et des frais de sécurité et d'entretien des locaux qu'il occupe, l'accord de partage des coûts conclu avec d'autres organismes des Nations Unies à Bujumbura arrivant à son terme. Le Comité consultatif encourage le Secrétaire général à essayer de conclure des accords de partage des coûts, selon qu'il convient (par. 28)

La MANUA continue d'étudier les possibilités de réduire les coûts avec le concours de l'équipe de pays des Nations Unies en partageant un certain nombre de services et locaux dans l'ensemble du pays. En outre, elle partage les coûts afférents à 90 postes, à savoir le poste du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement (Sous-Secrétaire général), 7 postes d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) dans le Groupe des gardes de sécurité et le Centre de coordination des opérations et des réponses aux crises, 43 postes de garde [agent(e) local(e)] et 39 postes d'opérateur(trice) radio sur le terrain [agent(e) local(e)]. Les autres initiatives de partage des coûts portent notamment sur les services médicaux communs mis en place en 2018, les équipes d'intervention médicale des Nations Unies sur le terrain, un poste de directeur(trice) du Programme des Volontaires des Nations Unies (P-3) et le recouvrement du coût des transports effectués par les moyens aériens de la Mission. Sous la direction de l'agent habilité et en coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité a élaboré un budget de sécurité local partagé, conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité.

### **Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions**

(A/73/498/Add.3)

En ce qui concerne les 17 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) qu'il s'agit de transformer, le Comité consultatif a été informé que 5 d'entre eux étaient encore vacants au 30 septembre 2018, à savoir : 2 spécialistes des affaires électorales (P-4), 2 observateurs(trices) électoraux(rales) adjoint(e)s (administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national) et 1 assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)]. Le Comité rappelle que, de façon générale, il convient d'examiner régulièrement en quoi

La MANUA continue d'assurer le suivi des postes vacants et de justifier leur maintien.

les postes vacants demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget (par. 19).

Le Secrétaire général indique que le Bureau d'appui commun de Koweït fournit un appui administratif au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Le Comité consultatif rappelle que, dans son rapport sur la MANUA, le Secrétaire général a indiqué que, s'agissant des changements à apporter à la structure du Bureau d'appui commun, il avait été procédé à une évaluation des besoins du Bureau et qu'on en avait conclu que le personnel nécessaire devrait être réparti entre ses principales missions clientes afin de garantir un partage approprié des coûts. Le Secrétaire général précisait que les missions en question étaient la MANUA, la MANUI, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. S'étant renseigné à ce sujet, le Comité a appris que le Centre régional, jugé de taille trop réduite, ne fournirait pas de ressources au Bureau d'appui commun. Le Comité consultatif rappelle que l'appui administratif fourni par une entité des Nations Unies à une autre doit donner lieu à remboursement, selon qu'il convient (par. 20).

Le Comité consultatif a été informé que les ressources demandées au titre des consultants, d'un montant de 256 900 dollars, devaient servir à financer le recours à des expert(e)s dans plusieurs domaines, notamment le pastoralisme, la sécurité, la paix, l'analyse de données statistiques, la gouvernance, l'état de droit, les questions électorales et la radicalisation. Il note que les ressources demandées pour 2019 sont inférieures de 19 400 dollars par rapport à l'exercice précédent, les capacités internes étant sollicitées dans des domaines comme l'évaluation technique sur le terrain et la réforme du secteur de la sécurité, et, à cet égard, félicite la Mission d'utiliser ses ressources internes. Tout en étant conscient qu'il peut être nécessaire de recourir à des consultants pour bénéficier d'un savoir-faire spécialisé non disponible en interne, le Comité consultatif rappelle que cette pratique doit être limitée au strict minimum (par. 31 et 32).

### **Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

(A/73/498/Add.4)

Le Comité consultatif a été informé, en réponse à ses questions, que lors de l'élaboration de son projet de budget pour 2019, la Mission s'était attachée à

Voir la réponse ci-dessus concernant le paragraphe 28 du [A/73/498/Add.1](#).

Voir la réponse ci-dessus concernant le paragraphe 8, section XIV de la résolution [73/279](#) A de l'Assemblée générale.

La Mission ne propose pas d'externaliser d'autres services de sécurité dans le cadre du projet de budget-programme pour 2020.

garantir que le transfert de fonctions spécifiques du Service de sécurité à des sous-traitants privés ne compromette pas la sécurité du personnel et avait fait réaliser à cet effet une évaluation par des spécialistes de la sécurité. En réponse à sa demande, le Comité a eu communication de renseignements supplémentaires concernant le coût des agents de sécurité fournis par le sous-traitant privé et l'augmentation des prévisions de dépenses relatives à certains services de sécurité, tels que ceux concernant les chiens d'intervention, entre autres. Le Comité consultatif compte que tout arrangement concernant l'externalisation des services de sécurité n'aura pas d'incidence sur la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux (par. 14)

Le montant demandé au titre du poste communications et informatique pour 2019 s'élève à 7 116 800 dollars. Le Comité consultatif a eu communication de renseignements supplémentaires concernant le remplacement du matériel communications et informatique ayant dépassé sa durée de vie prévue, soit une dépense de 1 403 000 dollars, et été avisé que le montant demandé correspond à l'achat envisagé de matériel dans le cadre de la stratégie de remplacement du matériel ayant dépassé sa durée de vie. Il a été précisé que ce remplacement est conforme à la stratégie Informatique et communications de l'Organisation. Le Comité consultatif constate avec préoccupation que la Mission ne semble pas avoir appliqué intégralement la stratégie de remplacement du matériel communications et informatique dans les délais prescrits et l'invite à prendre les mesures de remplacement voulues, comme le prévoit la stratégie Informatique et communications. Il recommande que des renseignements détaillés relatifs aux prévisions de dépenses concernant le poste communications et informatique soient présentés à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général (par. 19).

Le Secrétaire général indique dans son rapport que le montant demandé au titre des voyages, 1 480 800 dollars, servira à couvrir les voyages effectués au titre de la formation (316 400 dollars), d'autres activités (1 103 500 dollars) et d'autres frais connexes (60 900 dollars). Le Comité consultatif, suite à sa demande, a eu communication d'informations complémentaires concernant les frais de voyage de la MANUA et constate que les renseignements présentés sont incomplets, qu'aucune précision n'a été fournie concernant, entre autres, le nombre de membres du personnel effectuant des voyages, le nombre de jours de voyage et la nature du voyage. Le Comité consultatif compte que des renseignements complets

En application de la stratégie Informatique et communications de l'ONU et comme suite au deuxième rapport sur l'état d'avancement de l'application de la stratégie (A/71/400), ainsi qu'aux informations communiquées par le Siège concernant le renouvellement du matériel informatique usagé, la MANUA propose d'affecter des ressources à hauteur de 1,1 million de dollars pour remplacer 60 % du matériel dont la durée d'utilité est dépassée, afin de se prémunir contre les risques liés à la vétusté du matériel, en particulier le matériel haut de gamme indispensable aux besoins de la mission, utilisé pour la prestation de services informatiques essentiels et pour lequel le fabricant ne propose plus de services d'entretien, compte tenu notamment de la question de la résilience de ces produits face aux menaces touchant à la cybersécurité.

La MANUA a effectué une analyse détaillée des voyages prévus afin de déterminer avec exactitude les prévisions de dépenses au titre des voyages dans le cadre du projet de budget-programme pour 2020.

concernant les dépenses afférentes aux voyages lui seront communiqués dans des prochains projets de budget de la MANUA. Il recommande que des informations détaillées concernant les dépenses afférentes aux voyages soient fournies à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général. Il recommande en outre de réduire de 5 %, soit de 74 000 dollars, les montants demandés au titre des voyages (par. 20).

### **Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq**

(A/73/498/Add.5)

Le montant des ressources demandées au titre des opérations aériennes pour 2019 s'élève à 3 087 600 dollars, soit une diminution de 921 200 dollars par rapport aux crédits de 4 080 000 dollars demandés pour 2018, en raison principalement de la baisse des coûts de la location et de l'exploitation de l'un des deux avions de la MANUI ainsi que de l'introduction d'arrangements de partage des coûts avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour cet avion. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le Bureau de l'Envoyé spécial partagerait les coûts d'exploitation de l'avion et de rémunération à concurrence de 232 heures de vol, ce qui réduit le montant à la charge de la MANUI au titre de l'accord de location de l'appareil correspondant. Le Comité consultatif se félicite de la réduction obtenue grâce au partage des coûts des opérations aériennes avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et préconise la mise en place d'arrangements similaires dans d'autres missions, lorsque cela est possible (par. 24).

La MANUA partage actuellement les coûts afférents à son aérogare à Kaboul avec les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et continuera d'étudier d'autres possibilités de partage des coûts avec des entités des Nations Unies.

## Annexe I

## Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	Postes approuvés pour 2019	Modifications proposées					Variation nette	Postes proposés pour 2020
		Suppression <sup>a</sup>	Création <sup>b</sup>	Transfert <sup>c, d</sup>	Réaffectation			
<b>Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan</b>								
Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	9	–	–	–	–	–	9	
Bureau du (de la) Chef de cabinet	26	(1)	–	–	–	(1)	25	
Service des droits de l'homme	25	(1)	–	–	–	(1)	24	
Service de la communication stratégique	19	–	1	–	–	1	20	
Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes	3	–	–	–	–	–	3	
Section de la sécurité	218	–	–	–	–	–	218	
<b>Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)</b>								
Équipe de direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques)	7	–	–	–	–	–	7	
Service des affaires politiques	33	–	–	(2)	–	(2)	31	
Bureau de liaison à Téhéran	4	–	–	–	–	–	4	
Bureau de liaison à Islamabad	5	–	–	–	–	–	5	
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports	9	–	–	2	–	2	11	
Bureau de l'assistance électorale	5	–	–	–	–	–	5	
Bureau de la paix et de la réconciliation	9	–	1	–	–	1	10	
<b>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement)</b>								
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)	14	–	–	–	–	–	14	
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	6	(3)	–	–	–	(3)	3	
Section de la coordination des donateurs	5	–	–	–	–	–	5	
<b>Appui à la Mission</b>								
a) Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission	10	–	–	–	–	–	10	
b) Gestion des opérations et des ressources								
Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources	3	–	–	–	–	–	3	
Section des ressources humaines et de la formation	20	(1)	–	–	–	(1)	19	
Groupe des finances et du budget	6	–	–	–	–	–	6	
Section des technologies	48	–	–	(1)	–	(1)	47	
c) Gestion de la chaîne d'approvisionnement								
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	3	–	–	–	–	–	3	

Unité administrative	Postes approuvés pour 2019	Modifications proposées					Variation nette	Postes proposés pour 2020
		Suppression <sup>a</sup>	Création <sup>b</sup>	Transfert <sup>c, d</sup>	Réaffectation			
Groupe de la gestion des acquisitions	5	–	–	–	–	–	5	
Groupe des achats	7	–	–	–	–	–	7	
Groupe de la gestion centralisée des stocks	24	–	–	4	–	4	28	
Groupe du contrôle des mouvements	9	–	–	–	–	–	9	
Groupe de la gestion des biens	6	–	1	–	–	1	7	
d) Gestion de la prestation de services								
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services	5	–	–	–	–	–	5	
Section des transports aériens	29	–	–	(1)	–	(1)	28	
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	10	–	–	1	–	1	11	
Section du génie et de l'entretien des installations	32	–	1	–	–	1	33	
Groupe des transports	121	–	–	(3)	–	(3)	118	
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	22	–	–	–	–	–	22	
<b>Bureau unifié de Koweït</b>								
a) Bureau d'appui de la MANUA au Koweït								
Groupe intégré déontologie et discipline	1	–	–	–	–	–	1	
b) Bureau d'appui commun de Koweït								
Bureau du (de la) Chef du Bureau d'appui commun de Koweït	3	–	–	–	–	–	3	
Section des ressources humaines	13	–	–	–	–	–	13	
Section des finances (comprenant le Groupe des états de paie)	16	–	–	–	–	–	16	
Section des voyages	3	–	–	–	–	–	3	
Qualité/gestion de la performance	4	–	–	–	–	–	4	
<b>Bureaux locaux dans les régions et les provinces</b>								
a) Bureaux régionaux								
Kaboul	26	–	–	–	–	–	26	
Kandahar	56	–	–	–	–	–	56	
Hérat	42	(1)	–	–	–	(1)	41	
Balkh (Mazar-e Charif)	52	–	–	–	–	–	52	
Nangarhar (Jalalabad)	55	(1)	–	–	–	(1)	54	
Paktiya (Gardez)	44	–	–	–	–	–	44	
b) Bureaux provinciaux								
Bamiyan	37	–	–	–	–	–	37	
Fariyab (Maïmana)	17	(3)	–	–	–	(3)	14	
Badakhchan (Faizabad)	14	–	–	–	–	–	14	
Baghlan (Pol-e Khomri)	27	–	–	–	–	–	27	
Kondozi	39	–	–	–	–	–	39	

Unité administrative	Modifications proposées					Variation nette	Postes proposés pour 2020
	Postes approuvés pour 2019	Suppression <sup>a</sup>	Création <sup>b</sup>	Transfert <sup>c, d</sup>	Réaffectation		
<b>Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, New York</b>							
Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique	5	–	–	–	–	–	5
<b>Total</b>	<b>1 211</b>	<b>(11)</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(7)</b>	<b>1 204</b>

<sup>a</sup> Suppression des postes suivants : 1 spécialiste de la planification des missions (hors classe) (P-5), 1 coordonnateur(trice) (P-4), 1 spécialiste des questions politiques (P-4), 1 juriste (P-3), 1 spécialiste des droits de l'homme (P-3), 1 spécialiste des questions politiques (P-3), 1 spécialiste des droits de l'homme (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2), 1 fonctionnaire d'administration (agent(e) du Service mobile), 1 spécialiste des ressources humaines (agent(e) du Service mobile), 1 agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) et 1 coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

<sup>b</sup> Création des postes suivants : 1 spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5), 1 administrateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe chargé(e) de l'information (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 assistant(e) ingénierie (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 assistant(e) à l'analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement [agent(e) local(e)].

<sup>c</sup> Transfert des postes suivants : 1 spécialiste des questions politiques (P-3) et 1 spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) transférés du Service des affaires politiques à la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports ; 1 assistant(e) aux stocks et aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies) transféré(e) de la Section des technologies au Groupe de la gestion centralisée des stocks ; 1 technicien(ne) automobile (agent(e) du Service mobile) transféré(e) du Groupe de la gestion des acquisitions au Groupe des transports ; 1 assistant(e) à la réception et à l'inspection [agent(e) local(e)] transféré(e) du Groupe de la gestion centralisée des stocks au Groupe de la gestion des biens ; 1 assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks [agent(e) local(e)] transféré(e) du Groupe de la gestion des biens au Groupe de la gestion centralisée des stocks ; 1 spécialiste des opérations aériennes (agent(e) du Service mobile) transféré(e) de la Section des transports aériens au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants ; 1 assistant(e) aux transports (agent(e) du Service mobile) transféré(e) du Groupe des transports au Groupe de la gestion des acquisitions ; et 2 assistant(e)s aux transports (agents locaux) et 1 assistant(e) aux stocks et aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies) transférés du Groupe des transports au Groupe de la gestion centralisée des stocks.

<sup>d</sup> Il est prévu que les fonctions correspondant aux postes dont on propose le transfert resteront inchangées et que les transferts proposés n'auront pas d'incidence négative sur l'exécution des programmes de l'unité administrative concernée.

## Annexe II

## Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)		Adminis-trateurs		Agents locaux
<b>Effectif approuvé pour 2019</b>																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	38	39	4	110	103	–	213	64	413	58	748
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux dans les régions et les provinces<sup>a</sup></i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	2	–	5	2	–	7	6	12	1	26
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	3	29	–	37
Kandahar	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	9	35	2	56
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	6	25	1	42
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	12	–	17
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	2	3	1	7	4	–	11	8	35	1	55
Kondoz	–	–	–	–	–	1	1	1	3	2	–	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12	–	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	22	–	27
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	28	3	44
<i>Bureau de Koweït</i>	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
<i>Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, New York</i>																
	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
<b>Total 2019</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>57</b>	<b>61</b>	<b>7</b>	<b>164</b>	<b>145</b>	<b>1</b>	<b>310</b>	<b>124</b>	<b>709</b>	<b>68</b>	<b>1 211</b>

## Effectif proposé pour 2020

<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	37	37	4	106	102	–	208	65	414	58	745
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux dans les régions et les provinces<sup>a</sup></i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	2	–	5	2	–	7	6	12	1	26
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	3	29	–	37

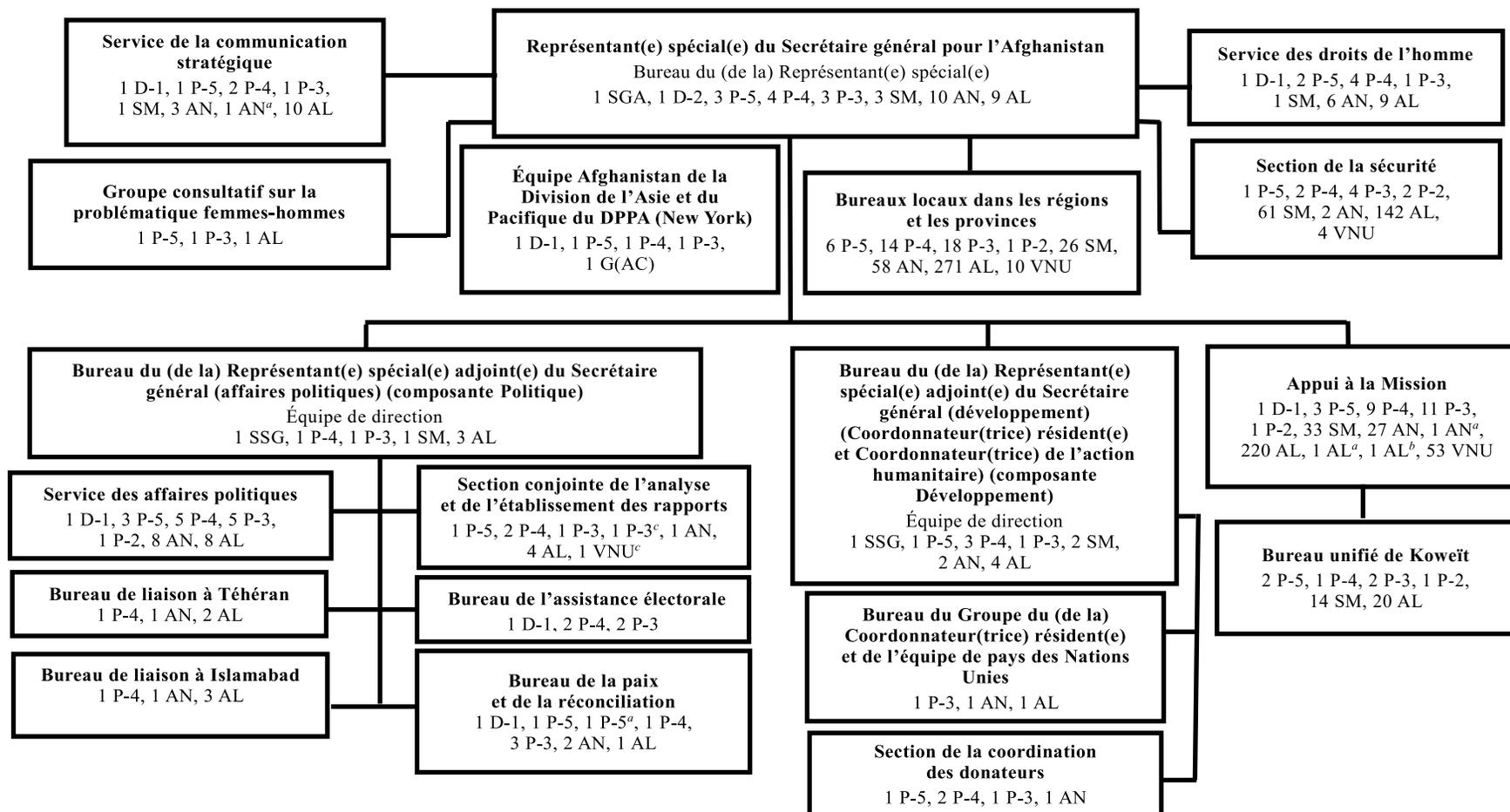
	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>		<i>Total</i>
									<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Administrateurs</i>			
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>			<i>Total partiel</i>	<i>de sécurité</i>		<i>généraux</i>	<i>international)</i>	
Kandahar	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56
Hérat	-	-	-	-	1	2	2	-	5	4	-	9	6	25	1	41
Balkh (Mazar-e Charif)	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	12	-	14
Nangarhar (Jalalabad)	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	8	35	1	54
Kondozi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	12	-	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27
Paktiya (Gardez)	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	3	44
<i>Bureau de Koweït</i>	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
<i>Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, New York</i>	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
<b>Total 2020</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>55</b>	<b>58</b>	<b>6</b>	<b>158</b>	<b>142</b>	<b>1</b>	<b>301</b>	<b>125</b>	<b>710</b>	<b>68</b>	<b>1 204</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	(3)	(1)	(6)	(3)	-	(9)	1	1	-	(7)

<sup>a</sup> Le tableau montre les bureaux provinciaux qui relèvent des bureaux régionaux respectifs par lesquels ils sont gérés.

## Annexe III

## Organigrammes

## A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan



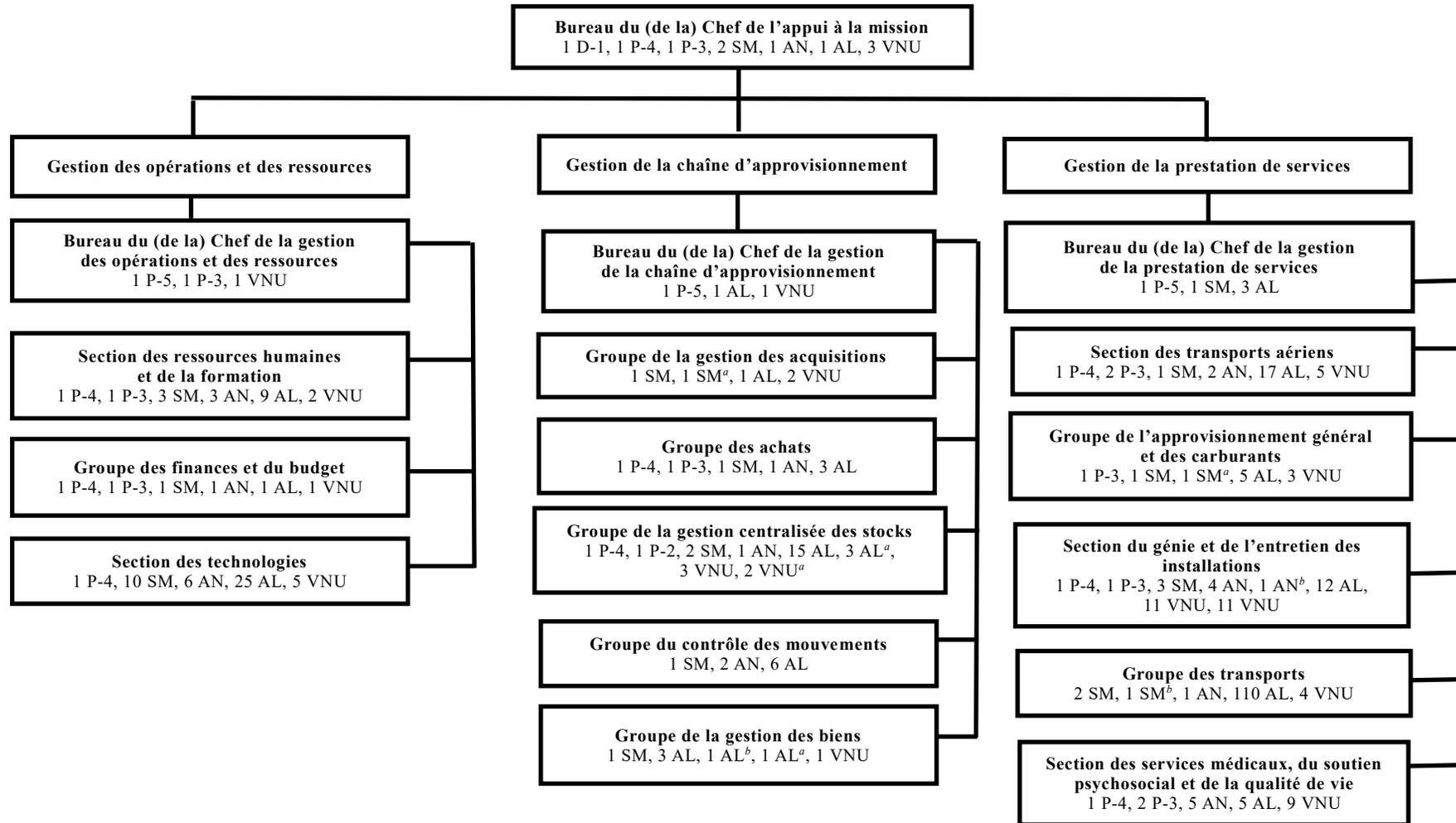
*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Création.

<sup>b</sup> Réaffectation.

<sup>c</sup> Transfert.

## B. Appui à la Mission

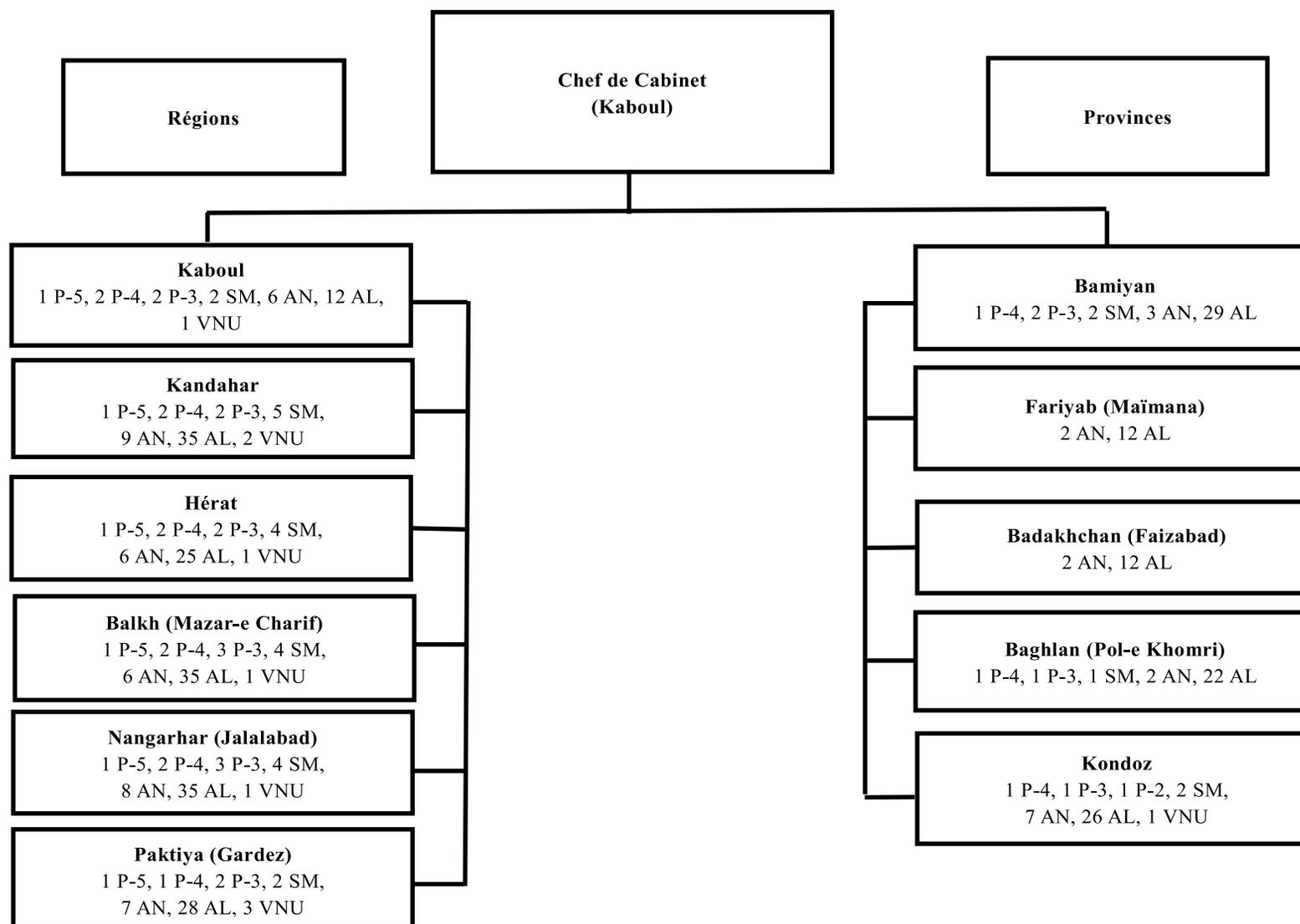


*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Transfert.

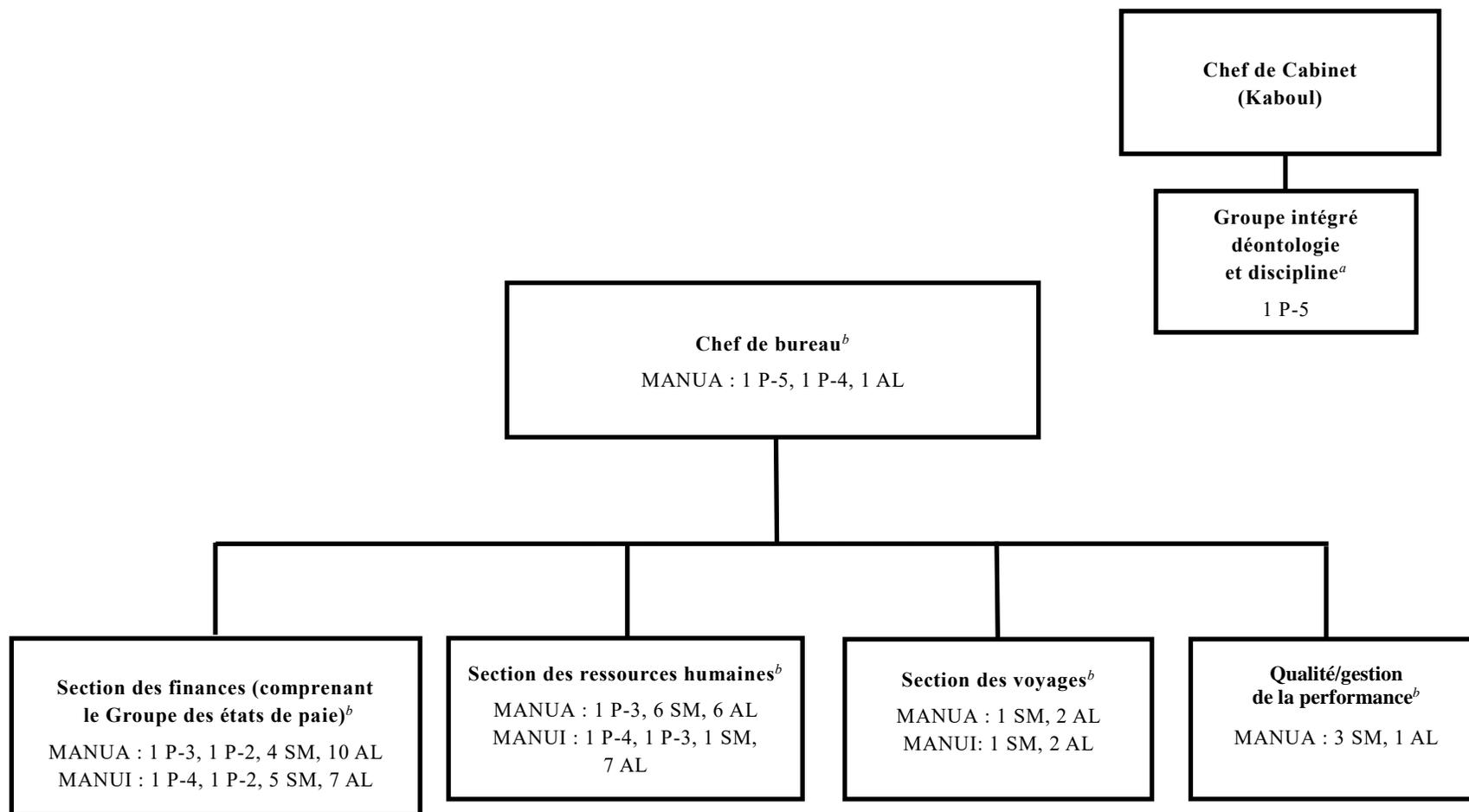
<sup>b</sup> Création.

### C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces



*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

## D. Bureau unifié de Koweït



*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; SM = agent(e) du Service mobile.

<sup>a</sup> Composante du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

<sup>b</sup> Composante du Bureau d'appui commun de Koweït.

## Annexe IV

## Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2019 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de mise en place des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</li> <li>• Agence internationale de l'énergie atomique</li> <li>• Fonds international de développement agricole</li> <li>• Organisation internationale du Travail</li> <li>• Organisation internationale pour les migrations</li> <li>• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</li> <li>• Service de la lutte antimines de l'ONU</li> <li>• Bureau de la coordination des affaires humanitaires</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour l'enfance</li> <li>• Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</li> </ul>	La réforme du système des Nations Unies pour le développement a été approuvée le 1 <sup>er</sup> juin 2018 avec l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 72/279, 2019 devant servir d'année de transition. En 2019, le Bureau de la coordination des activités de développement fournit, par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, 1 381 600 dollars devant permettre de financer un poste P-5, un poste P-4 et trois postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, ainsi que du personnel dédié à la transition et des activités de coordination, notamment eu égard au cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Afghanistan et aux fonctions de coordination y afférentes, par exemple les groupes de travail relatifs au cadre et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent arrêtés par l'équipe de pays des Nations Unies.	Le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordindeur de l'action humanitaire), qui fait partie d'une structure intégrée, se trouve dans les locaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il coordonne les activités de développement du système des Nations Unies et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Comme mécanismes de coordination, on trouve notamment les groupes de travail chargés des cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, tels que le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Afghanistan et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordindeur de l'action humanitaire) utilise pour diriger et coordonner l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Assistance électorale de l'Organisation des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</li> <li>• Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</li> <li>• Programme des Nations Unies pour l'environnement</li> <li>• Programme des Nations Unies pour les établissements humains</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</li> <li>• Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</li> <li>• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour la population</li> <li>• Secrétariat de l'ONU (Département de la sûreté et de la sécurité)</li> <li>• Programme alimentaire mondial</li> <li>• Organisation mondiale de la Santé</li> <li>• PNUD</li> <li>• MANUA</li> </ul>	<p>Au total, 160 millions de dollars ont été mobilisés pour les cycles électoraux de 2018 et 2019, notamment l'inscription des électeurs, les élections législatives en 2018 et l'élection présidentielle en 2019. Des ressources supplémentaires seront mobilisées, si nécessaire, dès que le plan</p>	<p>Le projet d'appui électoral de l'ONU a été lancé au quatrième trimestre de 2017 sous l'égide de la MANUA et avec l'appui technique du PNUD.</p> <p>Élaboré pour centraliser l'appui apporté par la communauté internationale à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral de l'Afghanistan et</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
		d'opérations et le budget relatifs aux élections auront été préparés et approuvés par les organismes de gestion des élections.	<p>fournir un soutien à l'inscription des électeurs, il offre une assistance technique et des services de renforcement des capacités aux deux Commissions, le but étant de les rendre autonomes, de faire en sorte qu'elles rendent des comptes au public et de renforcer la confiance de la population dans le processus électoral.</p> <p>Le projet a un double objectif : a) renforcer les capacités de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral pour leur permettre d'organiser des élections dans le respect du droit électoral national et des engagements internationaux de l'Afghanistan ; b) mettre en place un dispositif qui permette à la communauté internationale de financer en partie l'organisation des élections suivant les besoins formulés par le Gouvernement afghan.</p> <p>Dans l'ensemble, le projet vise cinq produits : a) après avoir atteint les principaux objectifs qu'elle s'est fixés (structure et planification), la Commission électorale indépendante organise des élections crédibles ; b) la Commission du contentieux électoral assure un règlement crédible des litiges électoraux ; c) des activités de sensibilisation sont menées auprès de la population et un appui est apporté à la société civile afin d'inciter les citoyens à participer aux élections ; d) la Commission électorale indépendante dresse une liste des électeurs par bureau de vote en vue des prochaines élections ; e) la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral assurent une gestion</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Droits de l'homme	HCDH	Pour 2019, le HCDH a approuvé un montant de 266 700 dollars au titre des dépenses opérationnelles pour appuyer le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme en Afghanistan. Ce financement est destiné à appuyer les activités liées au Programme pour la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.	<p>crédible des différents électoraux et leur règlement pour les élections à la Wolesi Jirga et aux conseils de district, respectivement. La prise en compte des questions de genre dans l'ensemble du projet est clairement visible dans les principaux indicateurs de résultats relatifs à la participation des femmes aux cinq produits du projet, ce qui traduit l'importance accordée par celui-ci à l'amélioration de la place des femmes dans la vie électorale et politique afghane.</p> <p>Un sixième produit sera élaboré en 2019, dès que le calendrier de l'élection présidentielle aura été établi et approuvé par la Commission électorale indépendante.</p> <p>Le HCDH est une institution dont la fonction est intégrée au Service des droits de l'homme de la MANUA. Conformément à la décision <a href="#">2/113 (2006)</a> du Conseil des droits de l'homme, il est chargé de continuer, de concert avec la MANUA, de suivre la situation des droits de l'homme en Afghanistan, de fournir des services consultatifs et une coopération technique dans le domaine des droits de l'homme et du respect de la légalité ainsi que d'étendre ces services et cette coopération, et de faire régulièrement rapport au Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Le financement du HCDH appuie le mandat de la MANUA en matière de droits de l'homme, conformément à la résolution <a href="#">2405 (2018)</a> du Conseil de sécurité et aux résolutions antérieures de ce dernier sur l'Afghanistan.</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
			<p>Le financement du HCDH destiné au Programme appuie principalement les activités de sensibilisation, de coopération technique et de mobilisation dans les principaux domaines d'activité prioritaires, notamment la protection des civils dans le conflit armé ; la surveillance des violations graves des droits de l'enfant en période de conflit armé et l'établissement de rapports à ce sujet ; la promotion et la protection des droits des femmes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes ; la prévention de la torture en détention et de la détention arbitraire de personnes pour des motifs liés au conflit ; l'appui au travail que les acteurs de la société civile, notamment les défenseurs des droits de l'homme et les militants des droits des femmes, mènent dans les domaines de la paix, de la réconciliation et de la promotion de l'obligation de rendre des comptes ; et la coopération avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme en vue de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, d'étendre le champ d'action de la société civile, de renforcer la liberté d'expression et de promouvoir la place centrale des droits de l'homme dans le processus de paix.</p> <p>Le HCDH promeut également l'application des normes internationales relatives aux droits de l'homme, adopte une approche du développement fondée sur les droits de l'homme et intègre ces droits dans les programmes des organismes des Nations Unies présents en Afghanistan, notamment la MANUA.</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
			<p>Le Programme pour les droits de l'homme est mis en œuvre au moyen d'une stratégie globale qui comprend les éléments suivants : activités de surveillance, de documentation et d'établissement de rapports sur les priorités établies ; appui technique visant à renforcer les capacités du Gouvernement et de la société civile en matière de promotion et de protection des droits de l'homme ; utilisation de données précises et vérifiées de manière indépendante, qui permettent de tenir un dialogue efficace avec les parties prenantes concernées s'agissant de la promotion des recommandations ciblées et stratégiques ; communication d'informations publiques, présentation de communiqués de presse et publication de rapports thématiques publics et spéciaux sur les questions relatives aux droits de l'homme, sur une base régulière, fournissant ainsi une analyse impartiale, substantielle et experte de la situation des droits de l'homme ; sensibilisation aux questions préoccupantes et préconisation de la modification des lois, politiques et pratiques afin d'améliorer la protection des droits de l'homme ; dialogue avec le Gouvernement, les autres parties au conflit et la communauté internationale afin de soulever les problèmes relatifs aux droits de l'homme et les inquiétudes concernant la protection des civils ; et activités de mobilisation sur les préoccupations existant en matière de protection des plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants, les détenus et les civils dans les communautés touchées par le conflit, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme.</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Soutien au Haut Conseil pour la paix	PNUD	<p>Le Plan de lancement du projet d'appui constitutionnel est un mécanisme de financement permettant à la communauté internationale d'appuyer le Haut Conseil pour la paix. Il a été créé en septembre 2017 pour apporter un appui au lancement et à la mise en œuvre expérimentale de la nouvelle stratégie pour la paix et la réconciliation en Afghanistan établie par le Gouvernement.</p> <p>Le budget total proposé pour le Plan s'élevait à 13 000 000 dollars en avril 2019. Le financement est assuré par les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la République de Corée.</p>	<p>La MANUA a fourni un appui au Plan de lancement du projet en participant à des réunions du comité technique, auxquelles ont également pris part les donateurs et les représentants et représentantes du Gouvernement et du PNUD. Le comité était chargé, entre autres, de travailler sur des questions d'orientation et d'examiner et d'approuver le Plan.</p> <p>À l'aide du Plan, et en partenariat avec le Haut Conseil pour la paix, la MANUA et le PNUD élaborent actuellement un nouveau descriptif de projet intitulé « Support to Peace and Reconciliation in Afghanistan », qui vise à appuyer la paix et la réconciliation en Afghanistan. Les objectifs du projet sont les suivants : a) renforcer la capacité du Haut Conseil pour la paix à promouvoir un consensus national en faveur de la paix ; b) mettre en place des réseaux crédibles d'interlocuteurs et renforcer les capacités des acteurs locaux d'assurer la médiation des conflits en Afghanistan ; c) identifier les moteurs des conflits localisés et des programmes de paix et de réconciliation en effectuant des recherches et en collectant des données. Les donateurs n'ont pas encore décidé de financer ce projet, et des changements importants peuvent encore survenir.</p>
Coordination de la lutte contre les stupéfiants et sensibilisation aux questions y relatives	ONUDC	<p>À ce jour, les donateurs ont versé au programme de pays de l'ONUDC des contributions d'un montant total de 14 millions de dollars pour 2019, qui sont destinées à aider le Gouvernement à renforcer ses capacités de lutte contre</p>	<p>Le programme de pays de l'ONUDC pour l'Afghanistan (2016-2019) vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant la justice pénale et la lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement dans les domaines de la santé,</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
		<p>les stupéfiants et à proposer d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. De plus, ils ont versé à ce jour des contributions d'un montant de 4 015 700 dollars au Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins pour 2019.</p>	<p>du développement alternatif (par des moyens autres que la culture du pavot), de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial. Il est exécuté au moyen de quatre sous-programmes :</p> <p>Sous-programme 1 (Application de la loi)</p> <p>Sous-programme 2 (Justice pénale)</p> <p>Sous-programme 3 (Santé et développement alternatif)</p> <p>Sous-programme 4 (Sensibilisation, orientations et recherche)</p> <p>Le Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins (2016-2019) vise à aider les pays d'Asie occidentale et centrale à agir collectivement aux niveaux régional et international pour lutter contre les effets néfastes du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique. Son but est de faciliter la coopération régionale et d'améliorer et de simplifier la coordination entre les huit pays participant au Programme dans la lutte contre la criminalité et le trafic et la consommation de drogues. Il contribue en outre au renforcement des capacités de lutte contre les stupéfiants au niveau régional par l'amélioration de la coordination, notamment grâce aux moyens suivants : mise en œuvre des mesures de confiance adoptées dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » ; mise en place d'opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants ;</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
			<p>renforcement des activités de formation pratique, fondée sur des cas d'espèce, portant sur des questions de droit et sur la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale, y compris le trafic de drogues et la traite de migrants ; renforcement des normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie et fourniture de services de réduction des risques sanitaires ; promotion de projets de développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins ; développement de la recherche concernant les itinéraires de trafic de drogues et les flux financiers illicites ; renforcement des activités d'information et de sensibilisation au sujet de la drogue et de la criminalité.</p> <p>En outre, l'ONUSD agit en étroite coordination avec la MANUA et le Gouvernement afghan pour lutter contre l'économie illicite dans le pays.</p>

## Annexe V

## Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

<i>Entité apportant la contribution</i>	<i>Description des contributions en espèces ou en nature</i>	<i>Valeur annuelle approximative de la contribution (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement afghan	Droits d'atterrissage aux aéroports	120 545,8
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	566 907,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment d'une superficie totale de 1 409 m <sup>2</sup>	3 888,8
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondoz : bâtiment d'une superficie totale de 2 164 m <sup>2</sup>	77 913,0
Gouvernement afghan	Aérogare (Kaboul) : terrain d'une superficie totale de 4 700 m <sup>2</sup>	6 204,6
Gouvernement afghan	Aérogare (Konoz) : terrain d'une superficie totale de 20 m <sup>2</sup>	240,0
Gouvernement afghan	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain d'une superficie totale de 2 184 m <sup>2</sup>	65 520,0
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Konoz : terrain d'une superficie totale de 15 126 m <sup>2</sup>	181 509,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain d'une superficie totale de 21 772 m <sup>2</sup>	8 491 080,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain d'une superficie totale de 41 558 m <sup>2</sup>	224 413,2
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain d'une superficie totale de 55 234 m <sup>2</sup>	1 657 020,0
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain d'une superficie totale de 13 200 m <sup>2</sup>	17 424,0
<b>Total</b>		<b>11 412 665,4</b>

## Annexe VI

## Coût des services de sécurité pour 2020

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
<b>A. Part revenant à la MANUA des dépenses afférentes aux plantons armés détachés par la Direction nationale des services de protection et de sécurité</b>					
Gardes	Complexe A de Kaboul	86	13	276,00	308 568
Superviseurs	Complexe A de Kaboul	4	13	319,00	16 588
Gardes	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	17	13	276,00	60 996
Superviseurs	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	3	13	319,00	12 441
Gardes	Complexe A de Kaboul (Khurshid TV ou route secondaire)	6	12	276,00	21 528
Superviseurs	Terminal de la MANUA de l'aéroport international de Kaboul	4	13	319,00	8 294
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	126	13	89,10	145 946
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	3	13	102,98	4 016
Gardes	Bureau de Kandahar	47	13	276,00	168 636
Superviseurs	Bureau de Kandahar	7	13	319,00	29 029
Gardes	Partage du coût des services communs à Hérat (85 %)	41	13	234,60	125 042
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	29	13	276,00	104 052
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	10	10	276,00	35 880
Superviseurs	Bureau de Mazar-e Charif	3	13	319,00	12 441
Gardes	Terminal de Mazar-e Charif	3	13	276,00	10 764
Superviseur	Terminal de Mazar-e Charif	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Maïmana	4	13	276,00	14 352
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Jalalabad	25	13	276,00	89 700
Superviseurs	Bureau de Jalalabad	4	13	319,00	16 588
Gardes	Bureau de Konduz	24	13	276,00	86 112
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	12	13	276,00	43 056
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Bamiyan	15	13	276,00	53 820
Superviseurs	Bureau de Bamiyan	3	13	319,00	12 441
Gardes	Bureau de Gardez	28	13	276,00	100 464
Superviseurs	Bureau de Gardez	5	13	319,00	20 735
<b>Total partiel</b>					<b>1 513 930</b>
<b>B. Indemnité de repas spéciale pour les plantons armés déployés dans les bureaux locaux par la Direction nationale des services de protection et de sécurité</b>					
	Bureau de Bamiyan	18	12	90,00	19 440
	Bureau de Gardez	33	12	90,00	35 640
	Bureau de Jalalabad	29	12	90,00	31 320
	Bureau de Kandahar	54	12	90,00	58 320
	Bureau de Konduz	24	12	90,00	25 920

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
	Bureau de Pol-e Khomri	13	12	90,00	14 040
	Bureau de Mazar-e Charif	32	12	90,00	34 560
	Terminal de Mazar-e Charif	4	12	90,00	4 320
	Bureau de Maïmana	5	12	90,00	5 400
<b>Total partiel</b>					<b>228 960</b>
<b>C. Gardes non armés fournis par une société de sécurité privée</b>					
Gardes	Bureau de liaison à Islamabad	6	12	350,00	25 200
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	11	12	404,00	53 304
Gardes	Centre de distribution de Kaboul	26	12	556,00	173 472
Superviseur	Centre de distribution de Kaboul	1	12	653,00	7 836
Gardes	Champ de tir de la MANUA à Kaboul	8	12	556,00	53 376
Gardes	Aérogare	6	12	556,00	40 032
Gardes	Bureau de Bamiyan	2	12	556,00	13 344
Gardes	Bureau de Gardez	2	12	556,00	13 344
Gardes	Bureau de Jalalabad	4	12	556,00	26 688
Gardes	Bureau de Konduz	3	12	556,00	20 016
Gardes	Bureau de Maïmana	2	12	556,00	13 344
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	2	12	556,00	13 344
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	2	12	556,00	13 344
Gardes	Complexe Alpha de la MANUA à Kaboul	10	12	556,00	66 720
Gardes	Palais n° 7	5	12	556,00	33 360
Gardes	Terminal de la MANUA de l'aéroport international de Kaboul	8	12	556,00	53 376
Gardes	Bureau de Maïmana	4	12	556,00	26 688
Gardes	Bureau de Faizabad	4	12	556,00	26 688
Gardes	Palais n° 7	5	12	556,00	33 360
Gardes de sexe féminin	Palais n° 7	2	12	556,00	13 344
Gardes	Bureau de Kandahar	10	12	556,00	66 720
Gardes de sexe féminin	Bureau de Mazar-e Charif	5	12	556,00	33 360
Gardes de sexe féminin	Bureau de Pol-e Khomri	3	12	556,00	20 016
Gardes de sexe féminin	Bureau de Maïmana	2	12	556,00	13 344
Gardes	Bureau de Bamiyan	3	12	556,00	20 016
Gardes	Effectif supplémentaire de 11 gardes non armés affectés au Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan du fait des conditions de sécurité critiques (évaluation de l'exposition aux explosions) – partage du coût des services communs (32,281 %)	11	12	179,00	23 692
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	133	12	179,00	286 454

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Coût total (dollars É.-U.)
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	212,00	10 119
<b>Total partiel</b>					<b>1 193 901</b>

**D. Déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA de l'ensemble du pays**

Gardes	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	21	12	2 196,00	553 299
Superviseurs	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	3	12	2 685,00	96 665
Gardes	Palais n° 7	8	12	2 196,00	210 780
Superviseur	Palais n° 7	1	12	2 685,00	32 222
Gardes	Bureau de Kandahar	22	12	2 210,00	583 406
Superviseurs	Bureau de Kandahar	3	12	2 699,00	97 177
Gardes	Bureau de Jalalabad	17	12	2 210,00	450 813
Superviseurs	Bureau de Jalalabad	2	12	2 699,00	64 785
Gardes	Bureau de Kondoz	22	12	2 210,00	583 406
Superviseurs	Bureau de Kondoz	2	12	2 699,00	64 785
Gardes	Bureau de Bamiyan	16	12	2 210,00	424 295
Superviseurs	Bureau de Bamiyan	2	12	2 699,00	64 785
	Bureau de Bamiyan	4	12	2 210,00	106 074
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	8	12	2 254,00	216 336
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	12	2 763,00	33 156
Gardes	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	15	12	1 878,00	338 110
Superviseurs	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	2	12	2 294,00	55 067
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	24	12	2 210,00	636 443
Superviseurs	Bureau de Mazar-e Charif	2	12	2 699,00	64 785
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	22	12	1 605,00	423 728
Superviseurs	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	1 961,00	47 053
Chargé de projet	Bureau de pays	1	12	8 900,00	106 800
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	78	12	709,00	663 409
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	8	12	867,00	83 212
<b>Total partiel</b>					<b>6 000 589</b>

**E. Missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte**

Bureau de Gardez	1	12	833,00	9 996
Bureau de Kandahar	1	12	460,00	5 520
Bureau de Jalalabad	1	12	2 500,00	30 000
Bureau de Mazar-e Charif	1	12	2 500,00	30 000
Bureau de Kaboul, y compris les missions de personnalités importantes ou du Siège	1	12	5 834,00	70 008

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
	Bureau de Bamiyan	1	12	200,00	2 400
	Bureau de Kondoz	1	12	1 084,00	13 008
	Bureau de Hérat	1	12	1 000,00	12 000
<b>Total partiel</b>					<b>172 932</b>
<b>F. Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD</b>					
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour l'appui aux opérations)	1	1	732 820,00	732 820
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les honoraires d'un(e) assistant(e) à la sécurité locale)	1	1	21 754,00	21 754
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les frais d'administration)	1	1	31 441,00	31 441
<b>Total partiel</b>					<b>786 015</b>
<b>G. Services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar</b>					
	Complexe A de Kaboul	3	12	3 325,00	119 700
	Palais n° 7	2	12	3 325,00	79 800
	Terminal de la MANUA	2	12	3 325,00	79 800
	Bureau de Kandahar	2	12	3 325,00	79 800
	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 415,00	57 960
	Frais de mobilisation de 6 unités canines supplémentaires aux bureaux locaux de la MANUA (Mazar-e Charif, Jalalabad et Hérat)	6	1	11 500,00	00
	Chef de projet – bureau de pays	1	12	9 771,00	117 252
	Frais opérationnels de 2 unités canines le long du mur d'enceinte ouest	2	12	1 073,00	25 752
	Frais de mise en œuvre, le long du mur d'enceinte ouest, des recommandations de l'évaluation de l'exposition aux explosions (point de contrôle cynophile du groupe afghan de la construction (Kaboul) de la Direction nationale des services de protection et de sécurité) – partage du coût des services communs (32,281 %)	2	0,5	7 425,00	7 425
	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	5	12	1 073,00	64 400
<b>Total partiel</b>					<b>631 889</b>
<b>H. Part du coût des services communs de sécurité revenant à la MANUA</b>					
	Contribution de la MANUA au Programme alimentaire mondial pour le bureau de Faizabad (50 %)	1	1	68 498,00	68 498
	Contribution de la MANUA pour le bureau de Neli (Deykondi)	1	1	11 942,00	11 942
	Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de Koweït	1	1	160 000,00	160 000
<b>Total partiel</b>					<b>240 440</b>

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
<b>I. Part revenant à la MANUA du coût des services communs de sécurité pour Téhéran et Islamabad</b>					
Services communs de sécurité – partage des coûts du bureau d’Islamabad administré par le PNUD		1	1	4 000,00	4 000
Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de liaison à Téhéran		1	1	1 275,00	1 275
<b>Total partiel</b>					<b>5 275</b>
<b>Coût total des services de sécurité pour l’année 2020 (arrondi)</b>					<b>10 773 931</b>

*Abréviation* : PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.